

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE PROGRAMME DE M. LAURIER

Les droits du peuple—Le Nord-Canadien—
Loi électorale—Cherté des vivres

Plus verbeux encore que le factum du premier ministre le discours-programme du leader de l'opposition offre du moins quelques articles positifs et d'application immédiate.

Disposons d'abord des points sur lesquels M. Laurier est entièrement d'accord avec nous.

"La consultation du peuple à des périodes fréquentes et régulières est un droit de tout peuple libre, affirme le chef de l'opposition; et, conformément, la constitution ordonne qu'il y ait une élection générale tous les cinq ans."

C'est exactement ce que nous avons dit lorsque le parlement a décidé, en 1916, de faire prolonger son existence. Nous avons dénoncé et condamné cet abus de pouvoir. Par contre M. Laurier et tous ses partisans l'ont approuvé. Seul M. Lamarche a protesté, par sa parole, par son vote et par sa démission, contre cette atteinte portée à la Constitution. Ce tardif aveu du leader libéral justifie absolument M. Lamarche et nous-mêmes. Enregistrons-le, sans insister davantage.

M. Laurier promet de faire réviser l'abominable législation du Nord-Canadien. C'est précisément ce que nous avons suggéré avant la consommation de cet acte de brigandage. Il est malheureux que M. Laurier n'ait pas prononcé cette parole à la Chambre. Elle aurait probablement suffi à empêcher la conclusion du marché ou, du moins, elle aurait gêné certaines opérations qui n'ont pas pu contribuer à cimenter l'union nationale pour "gagner la guerre". Aujourd'hui, il est à craindre que cette menace ait tout juste l'effet du cadenas à la porte de l'écurie après que le cheval est volé. Néanmoins, une révision peut être fort utile pour limiter quelques-unes des responsabilités assumées par l'Etat.

Nous acceptons d'embellir et sans réserve la vigoureuse dénonciation de la nouvelle loi électorale. C'est l'un des passages les plus éloquentes du manifeste 2. Malheureusement, on y cherche en vain l'engagement de faire abroger cette loi inique, ou même une promesse analogue à celle qui vise la loi du Nord-Canadien. Cette lacune prend une importance considérable en fonction de la promesse d'un plébiscite sur la conscription. Nous y reviendrons.

Nous sommes également d'accord avec M. Laurier en tout ce qui touche aux profits de guerre et à la cherté des vivres. Le prochain gouvernement, quel qu'il soit, devra mettre fin aux bénéfices monstrueux des profiteurs de guerre et des accapareurs de vivres; sinon, les ministres, libéraux, conservateurs ou unionistes, mériteront d'être saucés dans le canal Rideau, fallût-il casser la glace pour les y plonger. Mais l'efficacité des moyens suggérés par le leader de l'opposition reste problématique, surtout en ce qui concerne la cherté des vivres.

Le premier de ces remèdes, c'est la suppression de la surtaxe douanière imposée en 1915. A cela, nulle objection. Pas pour les motifs de dévotion impériale invoqués par M. Laurier, par exemple. Au moment où l'Angleterre se glorifie d'une activité économique intense — à tel point qu'elle garde chez elle quatre millions d'hommes d'âge militaire pour entretenir ses usines, ses mines et ses chantiers maritimes — à l'heure où le gouvernement britannique met fin à la plupart de ses contrats de munitions au Canada afin d'activer le travail des usines anglaises, après que l'Angleterre a tiré pour sa seule part plus de la moitié des avances faites aux Alliés par les Etats-Unis, au taux de 3 1/2 %, tandis que le Canada en est réduit à payer aux banquiers de New-York un escompte de près de 8 % — venir nous parler des souffrances du commerce britannique, c'est vraiment forcer la note du loyalisme. Mais dans l'intérêt du consommateur canadien, nulle objection, je le répète, à ce dégrèvement d'impôts douaniers. Mais alors, à quelle source de revenus M. Laurier propose-t-il de puiser l'équivalent? Il en faut, des revenus, pour soutenir l'effort de guerre. Là-dessus M. Laurier ne veut rien retrancher; au contraire, il veut encore augmenter, nous le verrons dans un instant. En tout cas, cette diminution de taxes n'affectera en rien le prix des denrées alimentaires dont la production indigène dépasse la consommation. C'est l'expérience invariable de tous les pays de surproduction agricole. Il n'y a que trois moyens efficaces d'amener une baisse des prix au Canada : limiter l'exportation, activer la production, fixer un prix maximum de vente. M. Laurier n'ose suggérer le premier de ces remèdes. Il craint sans doute de faire tort aux Alliés. Ce n'est pas de mode, au Canada, par le temps qui court, de préférer les nationaux aux étrangers. Mais il promet d'essayer des deux autres. Tant mieux. Il est à craindre, toutefois, que cette promesse reste vaine. Il est fort douteux que le gouvernement dirigé par M. Laurier ou par tout autre chef de parti ose couper les bénéfices des agriculteurs. Tout au plus tenterait-il de réduire la marge de profit des intermédiaires. Et encore! Le plus sûr moyen, c'est d'accroître la production et de régulariser les ventes à l'étranger. M. Laurier s'engage bien "à faire tout ce qu'il faudra pour augmenter, doubler, quadrupler la production de tout ce qui est nécessaire à des armées en campagne"; mais cela ne s'applique qu'aux besoins des autres pays, et non à ceux du Canada. D'ailleurs, comment M. Laurier s'y prendra-t-il pour "doubler, quadrupler" la production des vivres — sans parler des navires — si son premier soin, en prenant le pouvoir, est de lancer "un vigoureux appel à l'enrôlement volontaire", qui diminuera encore les forces de production du pays?

Voilà qui nous amène au programme de guerre de M. Laurier. Dans son objet comme dans son intensité, ce programme ne diffère en rien de celui du ministère: c'est l'effort jusqu'au bout. Et cela seul réduit à néant toutes les bonnes intentions de M. Laurier sur le papier. Au point de vue économique, nous l'avons indiqué à maintes reprises, la dépopulation par l'enrôlement volontaire est encore plus désastreuse que la conscription. Tant que le pays restera voué au programme de l'effort maximum pour la guerre, il faudra imposer de nouvelles taxes, la production agricole diminuera, le prix des vivres montera, les profits de guerre s'accumuleront, le pays s'appauvrira. La guerre "jusqu'au bout", c'est l'épuisement, c'est la banqueroute, c'est le suicide national. C'est ce que M. Laurier veut, tout autant que M. Borden; et il s'en glorifie, au nom de la "civilisation". Le seul point de divergence porte sur la conscription; et encore ne faut-il pas exagérer les garanties que M. Laurier nous offre là-dessus. C'est ce que nous examinerons demain.

Henri BOURASSA.

1 Cette citation, comme toutes celles qui suivront, est empruntée à la version du Canada, organe officiel du parti libéral. En cas d'erreur ou d'ambiguïté, l'ai recours au texte anglais, le seul que M. Laurier ait rédigé et signé.

2 Il convient aussi de féliciter M. Laurier de ne pas s'être engagé à fond sur la question du suffrage féminin.

3 Selon une dépêche spéciale à la Gazette du 8.

PLUS DE 16,000

Le nombre d'exemplaires déjà vendus de l'Almanach de la Langue Française dépasse les 16,000. On est déjà presque en droit d'avertir les amateurs de se hâter s'ils veulent arriver avant l'épuisement du tirage.

L'Almanach se vend quinze sous par exemplaire, plus trois sous pour les frais de port, aux bureaux de l'Archevêque de Montréal.

M. FRANÇOIS VEUILLLOT

M. François Veuillot est arrivé à Montréal.

Il a été ce midi l'hôte de Mgr les frais de port, aux bureaux de l'Archevêque de Montréal.

LES REVENDICATIONS UKRAINIENNES

LA REVOLUTION ET LE MOUVEMENT SEPARATISTE. — REPONSE A L'ACCUSATION DE PRO-GERMANISME.

Les événements modifient la situation politique de la Russie avec une rapidité kaléidoscopique. Kerensky est éclipsé momentanément, du moins; son astre disparaît derrière le nuage rouge de l'anarchie. L'accusation de pro-germanisme, lancée du clan entriste à l'Ukraine et à tous les ilôts allogènes de la Russie cosmopolite, qui, libérés de la menace du knout, grand principe de cohésion de l'ancien régime, et de leur fidélité plus ou moins volontaire et plus ou moins sincère envers le souverain déposé, réclamaient, suivant la formule à la mode, le droit de vivre libre, l'accusation de pro-germanisme, donc, s'étendra au gouvernement central lui-même, si l'anarchie peut s'appeler gouvernement. Lenine, le maître de la situation et qui bientôt sans doute sortira de la coulisse, a toujours été soupçonné de fortes sympathies tennesiennes, quant à ses relations avec le Soviet, quel se compose, en grande partie, parait-il, de Juifs qui se sont empressés de ruser des noms à consonnance nettement germaniques.

A supposer que Kerensky ne puisse de nouveau escalader le pouvoir et que celui-ci reste aux mains des Maximalistes, l'Ukraine peut-elle espérer qu'il sera fait droit à ses revendications? Elle a reçu du Soviet des marques de sympathies plus marquées que de la part du cabinet Kerensky. Mais on sait que valent les promesses d'un parti d'opposition une fois qu'il est rendu aux affaires.

Dans cette brusque ascension, il a, d'ordinaire, le temps de les oublier toutes.

Quoi qu'il en soit, il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer, d'après le Correspondant (nous avons publié déjà cette citation il y a quelques semaines) quelle attitude Lenine entendait prendre à l'endroit du mouvement séparatiste et par conséquent de l'Ukraine.

Lenine — nous résumons — se contenterait de garder comme noyau central de la Russie les 19 provinces autour de Moscou, la Russie d'Ivan-le-Terrible, considérant qu'il trouverait, au sein de ces populations illettrées un terrain bien plus favorable à ses expériences agraires. Les allogènes, pour la plupart, sont restés fidèles, en effet, au "préjugé" accidentel de la propriété, tandis qu'il n'en va pas de même des paysans de la vieille Russie. Cette Moscovie centrale d'une cinquantaine de millions d'habitants, plus la Sibirie, si elle arrivait à se constituer en un Etat viable, selon une formule quelconque, serait encore si supérieure en puissance à tous ses voisins ou vassaux qu'elle pourrait être tentée, de reprendre l'œuvre de "rassemblement de la terre" des vieux tsars ou bien simplement de supprimer toutes les autonomies, sous prétexte qu'elles avaient été accordées dans un moment de crise.

On voit que le rédacteur du Correspondant, qui semblait prévoir l'arrivée à la dictature des Bolcheviki, laissait percer son pessimisme sur la sincérité des révolutionnaires. Qui sait? peut-être verrons-nous dans quelques jours, les Maximalistes, qui viennent de débiter, parait-il, en offrant la paix, s'appuyer sur les puissances de l'Entente, qui les taxent de négriers d'agents de l'Allemagne, et résister à l'égard de l'Ukraine la légende de pro-germanisme répandue par ce poste de bureau de presse dont ils viennent de se rendre maîtres à main armée. Reprenons le fil de nos articles où la nouvelle révolution ou la contre-révolution — on ne sait plus quel terme employer — nous a forcés de le couper inopinément.

Les Ukrainiens veulent leur autonomie tout de suite, parce qu'ils se refusent à admettre qu'ils soient plus avilissants d'attendre après la guerre. Leur premier geste a été de demander la nationalisation de leur armée, et leur second d'offrir les trois millions d'hommes qu'elle compte à l'Entente. Celle-ci ne pouvait sans mécontenter le gouvernement central traiter directement avec la Rada : celle offre a donc été ignorée.

C'était pour ainsi dire signifier à l'Ukraine que les puissances ne reconnaissent pas ses droits à l'autonomie et très peu de nature à l'amadouer. On ne voit pas, en effet, une fois la chute du tsarisme, quelle raison valable on puisse fournir à un peuple retenu malgré lui sous le sceptre d'un maître honni — les traités par lesquels l'Ukraine passait à la Russie avaient été violés, personne le conteste — devait attendre à la fin de la guerre pour reconquérir la charte de ses libertés. Ainsi ces libertés, les alliés préféraient qu'elles fussent sanctionnées sur un tapis vert autour duquel s'agiteraient éternellement les ennemis de l'Entente. N'était-ce pas ridicule, à la vérité? Car il est sûr que si cette liberté devait affaiblir comme on le prétend la Grande Russie, Allemands et Autrichiens s'en seraient faits les auteurs les plus chaleureux. De cette façon, l'Ukraine et les autres nations réclamaient leur liberté ne l'auraient pas obtenue de l'Entente mais des représentants de l'autocratie, de la réaction et de l'obscurantisme.

Le ridicule de cette situation, les contradictions criantes au mi-

lieu desquelles évolue la diplomatie alliée est exposée dans plusieurs articles de l'Ukraine. Nous en citerons quelques passages :

"L'Ukraine avait accepté librement le protectorat héréditaire des tsars (et non la domination du peuple russe) par le traité de Pétersbourg (1654). Sa situation rappelle celle des provinces balkaniques envers la Turquie. Elle paraissait même préférable à la Roumanie avait eu un instant l'idée de suivre son exemple. Cette autonomie était bien supérieure à celle que la Russie accorda ensuite à la Finlande et à la Pologne : ainsi les helms souverains, élus par le peuple (sans être nécessairement confirmés par les tsars dans les premiers temps) étaient chefs de l'armée, de l'administration et même de l'Eglise nationale, recevaient et envoyaient des ambassadeurs, etc. Au fond, c'était plus une alliance qu'une soumission, mais cet état de choses fut aboli par Catherine II (1782). L'indépendance de l'Ukraine cessa à la même époque que celle de la Pologne. Le dernier hetman, le comte de Razumovsky, élu dans les mêmes conditions que le dernier roi de Pologne, le comte Poniatowski, ne furent que des courtisans incapables tous deux de s'élever à la hauteur de la situation tragique que traversaient leurs nations.

"Mais les peuples ne meurent pas" — comme dit aujourd'hui Benoit XV. "Humiliés et frémissants, ils portent le joug qui leur est imposé et préparent leur délivrance, en transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance. Pourquoi dès maintenant ne pas peser avec une conscience tranquille les droits et les justes aspirations des peuples? Pourquoi ces belles paroles du chef de l'Eglise devraient-elles être renies par les représentants du monde libéral, de ceux qui se disent et qui sont peut-être en réalité les champions de la liberté des peuples?"

"Trop souvent l'attitude d'une certaine presse entriste a été littéralement scandaleuse envers les peuples de la Russie. Pour elle la Russie, c'était M. Strumer et dans le meilleur cas, MM. Milukoff et Kerensky.

"Si M. Lloyd George vient de dire que "quelque soldat allemand comprendrait au fond de son cœur qu'il combat contre la fédération des peuples libres", qu'il veuille nous assurer franchement et hautement et le plus tôt possible que ce n'est pas au contraire l'Entente qui combat contre notre liberté.

"Selon le recensement de l'année 1897, c'est-à-dire d'il y a 20 ans, l'Ukraine comptait 23 millions d'habitants en Russie. Cette population, qui s'élève à la natalité est supérieure à l'Ukraine qui n'est que de 10 millions, et elle est de 30,000,000 aujourd'hui et compte 4 millions en Autriche et à peu près un million en Amérique. Ces chiffres sont les résultats d'une statistique hostile à l'élément ukrainien et sont bien au-dessus de la vérité. Avec quelques millions de ses allogènes disséminés dans une masse extrêmement compacte et unie de Przemysl jusqu'au Caucase, sur une surface dépassant l'Autriche, l'Inde et le Japon, beaucoup d'Allemands, l'Ukraine avec ses 40 à 45 millions d'habitants et son territoire le plus riche de l'Europe, est une puissance formidable aujourd'hui.

"Quelle y ait intérêt ou non, l'Europe se trouve devant un fait accompli.

"Après avoir versé leur sang pendant trois ans pour les buts de l'Entente, dont le premier était, leur disait-on, la liberté des peuples, les Ukrainiens justement inquiets de l'hostilité de l'opinion entriste ont le droit de demander au gouvernement alliés de préciser leur attitude envers eux.

"C'est de l'Entente que pourra dépendre en grande partie l'orientation de la grande démocratie nouvelle que la révolution a fait renaitre sur les ruines du despotisme, que l'Ukraine n'a aucun intérêt à voir se continuer sur une forme ou sous une autre."

Louis DUPIRE.

On l'entend, quand elle n'a pas montré par sa presse ses sentiments hostiles à fait la source de sa. Depuis, le gouvernement russe est tombé et l'Ukraine libérée une seconde fois de son allégeance, si allégeance il y avait. N'aurait-il pas mieux valu pour l'Entente de suivre le conseil, d'étudier et trancher tout de suite le problème irlandais, du problème ukrainien, le problème finlandais, et de se faire de puissants alliés de ces nations plutôt que de réserver ces nations pour le gouvernement central de Russie qui, soudain, s'évapore et la laisse en présence de l'anarchie hérissée?

Louis DUPIRE.

VOIX DES ETATS-UNIS

UNE LEÇON POUR NOUS

On sait qu'une commission américaine composée de spécialistes de l'armée, de la marine, de la finance, de la construction maritime, etc., est actuellement en Europe pour se concerter avec les Alliés. On nous dit hier qu'elle veut d'abord que ceux-ci fassent un exposé d'ensemble de leurs besoins et de ce qu'ils attendent des Etats-Unis. Jusqu'ici chacun a présenté ses demandes personnelles, commandées naturellement par ses besoins immédiats, et comme les Etats-Unis ne sont point capables de répondre à toutes ces demandes, il est arrivé qu'ils ont été obligés d'en écarter certain-

nes, posant ainsi des actes qui ne pouvaient que retentir de façon grave sur la conduite de la guerre. Il paraît très raisonnable qu'ils disent à leurs Alliés: Mettez-vous d'accord pour nous présenter des demandes uniformes.

Mais les dépêches laissent clairement entendre que cette première observation est accompagnée de celle-ci: Nos ressources ne sont point infinies. Entre vous et nous, il y a l'océan et pour vous atteindre il faut que vivres, hommes et matériel le traversent. Cela limite à la capacité des moyens de transport d'Entente dispose la somme des secours que nous pouvons vous adresser. Et cette limite nous oblige à choisir: Si nous vous envoyons un nombre d'hommes très considérable, nous sommes contraints de réduire dans une proportion équivalente l'envoi des munitions et des aliments. Si vous insistez sur l'envoi abondant de ceux-ci, il faudra limiter l'effort proprement militaire. (Voir particulièrement sur ce point, dans la Gazette de ce matin page 13, colonne 1, ce paragraphe d'une dépêche de Washington: "Au fur et à mesure qu'augmentera le nombre des troupes américaines en France, il faudra un nombre toujours croissant de vaisseaux pour le transport des munitions et d'autre matériel. La conférence [des Alliés] aura donc à examiner soigneusement la question de savoir combien de troupes américaines peuvent être mises en campagne sans compromettre la fourniture à la France et à l'Italie de matériel et d'aliments".) ... how many troops America can put in the field without endangering the food and material supplies of France and Italy."

Ainsi donc il faudra choisir entre l'envoi des troupes et celui des vivres et des munitions; il faudra nécessairement restreindre l'un au profit de l'autre, et les Américains envisagent déjà la possibilité de la restriction de leur effort militaire propre.

Que ferait alors un gouvernement canadien qui voudrait donner aux Alliés le maximum de secours possible, mais qui tiendrait à associer cet effort à quelque souci de conservation nationale?

Ne se dirait-il pas: Puisque l'effort militaire venant de l'Amérique doit être nécessairement limité; puisque les Alliés ont un besoin pressant de vivres et de munitions, le Canada, qui a déjà fait une levée d'hommes correspondant à un effort américain de six millions, qui s'est chargé pour cela de responsabilités énormes, ne devrait-il pas laisser aux Etats-Unis et au Brésil le soin de fournir la quantité limitée de soldats qui peuvent être transportés à bas et tourner son effort vers la production agricole, étant donné surtout le fait qu'il est, de tous les réservoirs de vivres extrême-orientaux, le plus facilement accessible?

La proposition ne pourrait en rien nuire à l'effort des Alliés. Elle aurait simplement pour effet de le faire coïncider avec l'intérêt canadien.

Nous admettons tout de suite que, par le temps qui court, ceci n'est pas de nature à le recommander.

Omer HEROUX.

BLOC - NOTES

Vingt-quatre heures

Il ne reste plus guère que vingt-quatre heures aux conscripts de la première classe pour répondre à l'appel. Des milliers se sont inscrits depuis le commencement de la semaine, dans notre province, et il semble que le résultat dépassera ce qu'on attendait. Les amis d'un militaire hostile à notre province, la désorganisation partielle des tribunaux d'exemption, hier, a pu causer quelques embarras aux conscripts, mais cela ne leur sera pas une excuse, s'ils manquent de signer leurs formulaires. Ceux qui ne le font pas s'exposent à toutes sortes de pénalités et ne sont pas du tout certains d'échapper à la loi.

Nous payons!

Notre dette nationale touchera le milliard d'ici quelques semaines. Elle était, au 31 octobre dernier, de \$948,236,872, et elle avait augmenté de plus de 74 millions dans ce mois, — ce qui signifie qu'au premier décembre notre dette atteindra le milliard. Il y a à peine trois ans, nous avions un tout et partout 327 millions. M. White ne se trompait guère quand il disait qu'en avril 1918, nous devrions au-delà de 1,200 millions. A l'heure présente, nous dépensons quotidiennement \$1,500,000 pour frais de guerre. La mise en vigueur de la loi de conscription accroîtra ces dépenses et le seul rouge nécessaire à l'exécution de cette loi absorbera plusieurs millions. On a dit que le service obligatoire coûtera mille milliards de dollars. Cela n'est pas bien sûr. Mais, d'une façon ou d'une autre, nous courons à la ruine; si la guerre se prolonge encore un an et si notre effort militaire ne se ralentit pas, nous y serons pour tout de bon. Et ce ne sont pas les Alliés qui paieront nos dettes. Ils auront assez des leurs.

Coup de boutoir

Grasty, un correspondant américain, télégraphie de Rome au Times de New-York et à la Gazette de Montréal des impressions peu flatteuses sur la façon dont les Alliés mènent la lutte. "Cette guerre, dit-il, est la plus grande entreprise jamais lancée et tandis que le Kaiser le comprend et se conduit en conséquence, chacun des Alliés joue son jeu à sa façon. Bien qu'ils aient une infinité de ressources, ils ont discuté et ils ont

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

CHRONIQUE D'OTTAWA

LES TRIBUNAUX D'EXEMPTION LOCAUX

Ottawa, 8 novembre.

Les tribunaux d'exemption d'Ottawa et de Hull ont tenu aujourd'hui leur première séance et on leur rapporte que le nombre de demandes n'a pas été aussi grand que l'on s'y attendait. Il est vrai que le nombre de ceux qui se déclarent prêts à partir pour l'Europe fusil au poing n'est pas grand non plus, et les autorités s'attendent à une forte proportion d'absentions totales, pour ne pas employer le terme "résistance passive" mal vu par ces messieurs du gouvernement et du conseil du Service militaire. En tous cas, les deux tribunaux de la ville d'Ottawa, deux seulement ont été quelque peu occupés aujourd'hui: celui du Monument national, dans la partie française de la ville, et celui du Palais de justice, à proximité du quartier de résidences françaises de la "Côte de sable". On y a remarqué que la plupart des demandes d'exemption sont fondées sur l'état de santé, les cas, en ce genre, de certificats de leurs médecins de famille contredisant dans la plupart des cas le verdict des médecins examinateurs officiels. Il semble que ces derniers aient procédé un peu rapidement et qu'en certains cas, ils n'aient pas eu le temps de tenir compte du passé médical parfois chargé des sujets qu'ils avaient sous les yeux. Dans les cas en ce genre, le tribunal d'exemption se voit obligé de décider entre le médecin officiel et le médecin de famille. Les juges ont montré une tendance générale à réserver leur jugement jusqu'à plus ample réflexion.

Le Journal d'Ottawa, qui ne se pique pas d'un excès de délicatesse envers la partie française de la population canadienne, demande de voir avec assurance, pour employer une expression indulgente, que les examens soient publics et que tout se passe au grand jour. On sait que la loi permet aux juges de décréter parfois le huis clos; mais cette feuille le trouve que l'on ne devrait recourir à cette mesure que pour des cas excessivement rares et qu'il ne faut pas permettre à ceux qui cherchent à éluder le service militaire de profiter du secret des délibérations pour obtenir plus facilement des décisions favorables. Le ministre de la Justice est mis en cause et on lui demande d'ordonner que les journaux soient admis dans chaque tribunal, afin sans doute que le public soit renseigné sur toutes les familles et sur toutes les plaies cachées. De plus, ce journal se plaint de ce que certains représentants civils des autorités militaires se donnent des airs d'autorité exagérée, en refusant aux reporters l'entrée des tribunaux. Voilà une chose à laquelle on ne s'attendait pas, car la présence d'un militaire comme troisième route à l'engrenage avait fait craindre tout d'abord plus de sévérité de la part des autorités. C'est peut-être ce qui se produira en effet, mais il est surprenant d'apprendre que, dans le district d'Ottawa du moins, les civils qui représentent les autorités militaires paraissent utiliser leur présence de la bonne façon, c'est-à-dire en protégeant le public contre les abus de publicité.

Ge n'est pas sans un étonnement vif, toutefois, que l'on a trouvé dans le journal sans cesse, depuis cet après-midi, un compte rendu détaillé de la plupart des demandes d'exemption faites pendant la journée devant les tribunaux locaux. C'est ainsi que l'on a trouvé résumées les plaidoiries de Canadiens français connus et estimés, fait l'un plaidé qu'il est avocat, fait l'autre d'un bureau important dont les autorités sont souvent absentes, de sorte que la présence de cet individu au bon fonctionnement de la maison. Un autre occupe un emploi de première importance dans une commission scolaire, et un troisième a été refusé par les médecins.

ajourné des décisions critiques, si bien que, pendant ce temps, ils ont perdu l'avantage". Plus loin, il ajoute: "Il n'y a pas eu, au cours de la semaine, une seule bataille de la Marne, qui puisse être décrite comme une offensive de quelque ampleur. Ils ne sont pas organisés pour lancer et exécuter de grands coups. ... En un mot, il est temps, après trois ans, qu'ils cessent de faire la guerre en amateurs contre un professionnel." Il y a beaucoup de vraies dans tout cela. Ce qui est pénible, c'est que des millions d'hommes ont été sacrifiés dans une guerre menée par des amateurs, selon Grasty, et qu'on veut nous en faire sacrifier davantage, sans savoir où tout cela finira.

La presse

Elle est la même presque partout. Ici, elle réclame la conscription sans référendum préalable, — sauf quelques rares exceptions. En Australie, la voix qui voudrait à peu près unanimement l'établissement de la conscription au plus tôt, sans consultation populaire, telle que l'a promise le premier ministre Hughes. "Cela occasionnera encore du délai", dit-elle. Peut-être. Mais si le peuple a droit d'être consulté, on ne saurait éviter de lui référer toute la question, quand cela prendrait quelque temps. Les Australiens sont encore heureux d'avoir un gouvernement qui leur fait une promesse et la tient. Ici, M. Borden et ses collègues avaient promis qu'il n'y aurait pas de conscription; mais ils nous l'imposent et refusent aux électeurs le droit de se prononcer là-dessus dans une consultation populaire véritable. Décidément, après la guerre, il se pourrait que l'Australie reçoive

Les noms et les explications sont révélés dans le Journal avec un sang-froid et un manque d'éducation qui n'annoncent rien de bon pour les jours suivants.

Une fort jolie fête a eu lieu hier soir au couvent du Sacré Cœur des sœurs Grises, rue Rideau. A l'occasion d'une conférence sur la musique religieuse prononcée par M. J.-N. Charbonneau, directeur de la Schola Cantorum de Montréal, on avait préparé un programme de choix qui a été exécuté de façon à faire passer des heures fort agréables aux personnes privilégiées qui ont eu l'honneur d'y être présentes. On a commencé la soirée par un morceau d'ensemble comportant les accords de cinq pianos à quatre mains accompagnant les deux violons manités avec art par M. Albert Tassé et sa jeune fille. On entendit ensuite le fils de M. Tassé dans deux soli de violoncelle.

M. Charbonneau a ensuite donné la première partie de son travail, déblayant le terrain d'abord par un résumé rapide de l'histoire de la musique à travers les âges. Sous une forme familière et parfois badine, il a su inculquer bon nombre de connaissances utiles à son auditoire, dont les jeunes élèves formaient la majeure partie.

Comme il s'agissait surtout de musique religieuse et de chant grégorien, on eut la bonne fortune d'entendre un chœur formé par une vingtaine de jeunes scolastiques Oblats, sous la direction du R. P. Poulet, O. M. I. Ce chœur exécuta quelques morceaux religieux selon la meilleure tradition grégorienne, et il n'y a pas à nier que ce chant nuancé, à la fois grave et adouci, charme à la fois l'oreille et l'esprit, en évoquant les temps primitifs de l'Eglise et les premiers chants qui montèrent des catacombes et se répandirent par toute la terre. On a fort remarqué un *Tantum ergo* qui remonte, croyons-nous, à l'époque mannesque en Espagne, et rien ne saurait rendre le charme tout à fait particulier de cette liturgie moins sévère, moins ordonnée que ce qui nous vient de la Rome des premiers âges chrétiens. En un mot, les scolastiques ont été convertis et les tièdes sont devenus de fervents adeptes du grégorien... pourvu peut-être que ce soient les autres qui fassent les frais de l'apprentissage. Les jeunes scolastiques se sont attirés de l'auditoire, puis du conférencier et de celui qui devait terminer la soirée des félicitations fort méritées.

M. Charbonneau a ensuite précisé son plaidoyer en faveur du chant grégorien, mais l'on voyait bien que la cause était gagnée d'avance. De nouveaux morceaux d'orchestre remplirent une demi-heure délicate, puis M. l'abbé Lebel exprima les remerciements de l'auditoire avec toute l'autorité et la perfection d'expression à laquelle on ne pouvait manquer de s'attendre de sa part.

Les journaux de cet après-midi ont donné un résumé télégraphique de l'article du directeur du Devoir, au moment même, à peu près, où il paraissait à Montréal. La tactique des organes unionistes paraît être de mettre le public de langue anglaise sous l'impression que sir Wilfrid Laurier pactise de plus en plus avec les nationalistes, dans le sens qu'il est déloyal et traître à l'Empire. En attendant, il est curieux de constater que l'importance on accorde aux décisions et commentaires de gens qu'on affectait de croire morts politiquement. Le concert va sans doute se continuer en crescendo pendant les jours prochains.

Ernest BILODEAU.

plus d'immigrants que le Canada. Ils seront plus sûrs qu'en venant ici qu'on respectera la parole donnée, ou ils iront.

Cela diminue toujours

Pour la semaine expirée le 20 octobre, l'inspecteur au service des tramways à Montréal notait une diminution de 10 pour cent du nombre moyen des voitures en circulation sur le réseau Amherst-Parc-La Fontaine. Pour la semaine expirée le 27 octobre, il y a eu une diminution de 13 pour cent. Et c'est comme cela chaque mois; à tel point que la plus grande partie des gens habitant le long de ce réseau doivent aller prendre leur voiture rue Saint-Denis, ce qui leur fait perdre encore moins de temps que s'ils foulaient le pied de grue le long du Parc La Fontaine ou de la rue Amherst. Il y a des mois, plus d'une année, que cela dure. Personne ne s'en occupe, à l'hôtel de ville. La compagnie donne chaque jour des coups de canif dans son contrat, mais nos échevins et nos commissaires ont d'autre chose à faire que de l'astreindre à respecter ses engagements. Le contribuable? Qu'il marche, s'il n'a pas le temps d'attendre.

Ernest BILODEAU.

plus d'immigrants que le Canada. Ils seront plus sûrs qu'en venant ici qu'on respectera la parole donnée, ou ils iront.

Cela diminue toujours

Pour la semaine expirée le 20 octobre, l'inspecteur au service des tramways à Montréal notait une diminution de 10 pour cent du nombre moyen des voitures en circulation sur le réseau Amherst-Parc-La Fontaine. Pour la semaine expirée le 27 octobre, il y a eu une diminution de 13 pour cent. Et c'est comme cela chaque mois; à tel point que la plus grande partie des gens habitant le long de ce réseau doivent aller prendre leur voiture rue Saint-Denis, ce qui leur fait perdre encore moins de temps que s'ils foulaient le pied de grue le long du Parc La Fontaine ou de la rue Amherst. Il y a des mois, plus d'une année, que cela dure. Personne ne s'en occupe, à l'hôtel de ville. La compagnie donne chaque jour des coups de canif dans son contrat, mais nos échevins et nos commissaires ont d'autre chose à faire que de l'astreindre à respecter ses engagements. Le contribuable? Qu'il marche, s'il n'a pas le temps d'attendre.

G. P.

LE FOYER

Cette rubrique est remise à demain, vu le manque d'espace.

Le troisième volume des lettres de Fadette se vend, en librairie ou au Devoir, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. Avis à ceux qui ont déjà les deux premières séries.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1917.

S. ANDRÉ AVELLIN, CONFESSEUR.

Lever du soleil, 6 heures 51.
Coucher du soleil, 4 heures 37.
Lever de la lune, 2 heures 22.
Coucher de la lune, 2 heures 30.
Nouvelle lune, le 11, à 1 heure 34 minutes du soir.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 45
Même date l'an dernier... 42
Aujourd'hui minimum... 34
Même date l'an dernier... 32
BAROMETRE
8 heures a.m., 30.91; 11 heures a.m., 30.99; 1 heure p.m., 29.97.

UNIONISTE PRÊT À PIÉTINER LA LOI

Un candidat de la région de Montréal laisse entendre qu'il va intervenir pour faire exempter les conscrits de son choix, par des juges qui sont "corrects".

Dans un appartement très bien meublé, deux hommes causaient. L'un était un candidat unioniste, qui se présentait probablement, bienôt devant ses électeurs, qui habitent dans le voisinage immédiat de Montréal; l'autre était un maître de poste de la même région. Dans la chambre contiguë à cet appartement, quel qu'un, qui n'était pas allé là pour cela, mais qui ne put s'empêcher d'entendre ce que disaient ces deux hommes, comprit qu'on parlait de formules d'exemptions.

—Vous savez, mon ami, et vous comprenez pourquoi. Je veux que vous m'adressiez à moi toutes les formules d'exemption signées que l'on vous remettra.

—Mais le registraire! remarque le maître de poste.

—Laissez faire le registraire, je veux les avoir, moi, d'abord. Je les

soumettrai à des tribunaux d'exemption où j'ai des amis, à Saint-Hyacinthe, par exemple, et ailleurs aussi.

—Mais, c'est vous qui les avez fait nommer, ces juges, dit sérieusement le maître de poste.

—C'est bien pour cela. Ils sont "corrects". Je les connais, n'est-ce pas? Vous comprenez?

Le maître de poste accepte. Il sera fait selon les désirs du roué candidat.

On échange une poignée de mains, puis le maître de poste sort du bureau, et dans l'ombre, l'on aperçoit un dossier pas mal chargé.

Et c'est ainsi qu'en l'an de grâce 1917, un candidat unioniste peut laisser entendre qu'il se propose de violer la propre loi qu'il a votée.

Ces faits sont authentiques. Et le dossier du candidat en renferme bien d'autres pareils.

KERENSKY EST ARRETE

L'ex-premier ministre russe et tous ses collègues du cabinet provisoire sont incarcérés dans la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Amsterdam, 9.—Le "Rheinische Westfälische Zeitung", d'Essen, Allemagne, publie un télégramme de Stockholm annonçant l'arrestation du premier ministre russe, M. Kerensky.

Pétrograd, 9.— Hier soir, on a obtenu une confirmation du fait que les anciens ministres du gouvernement provisoire arrêtés par le comité militaire révolutionnaire ont été incarcérés dans la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul. Le commissaire qui commande la forteresse a corroboré cette nouvelle et a donné des détails au correspondant de la Presse Associée au sujet de la détention des ministres. Les ministres ont tous été arrêtés au palais d'hiver. Ils sont détenus solitairement dans la forteresse, mais sont traités courtoisement. Voici la liste des ministres sous arrêt:

MM. Maslov, ministre de l'agricul-

ture; Terestehinko, ministre des Affaires étrangères; Nikitin, ministre de l'Intérieur; Liverovsky, ministre de la Guerre; Malyantovitch, ministre de la Justice; Gvozdev, ministre du Travail; Kovonoloff, ministre du Commerce; Kishkin, ministre du Bien public; Manikovsky, qui a succédé au général Verkhovski, comme ministre de la Guerre; Karlsheff, ministre des Cultes; Tretkoff, président du conseil économique; l'amiral Verdevsky, ministre de la Marine.

En outre, Bagratuni, chef de l'état-major et plusieurs de ses subordonnés, ont été arrêtés. Le commissaire a déclaré qu'il ne sait rien des faits et gestes de Kerensky, qui "s'est saisi".

Il est impossible de déterminer à cette heure le chiffre des pertes subies au cours de la bataille, au palais d'hiver, bien qu'on rapporte qu'elles n'ont pas été nombreuses.

(Voir aussi en page 2.)

LA RETRAITE SE CONTINUE

LES ITALIENS RECULENT TOUJOURS DANS LES PLAINES DE LA VENETIE. VERS LA NOUVELLE LIGNE ON L'ON CROIT QUE CADORNA VA RESISTER.

Londres, 9.— La retraite des Italiens dans les plaines de la Venetie s'est continuée sans répit sur la nouvelle ligne où l'on s'attend que le général Cadorna va résister et faire face aux envahisseurs. La plus grande partie des troupes italiennes se replient sans être molestées, au dire du rapport officiel de Rome, mais des combats considérables ont eu lieu sur les hauteurs de Vittorio et à d'autres endroits, au nord.

Berlin rapporte que les défenseurs qui tenaient encore le long du cours moyen du Tagliamento ont été capturés. Le communiqué dit que les Austro-Allemands ont fait prisonnier un général et 17,000 autres Italiens, ce qui porte à plus de 250,000 hommes le chiffre total des prisonniers faits depuis la retraite de l'Isonzo. Le communiqué allemand affirme que plus de 2,300 canons sont tombés aux mains des Teutons.

Les derniers bulletins du général Cadorna révèlent clairement que l'ennemi exerce encore la plus grande pression contre l'aile gauche italienne, où les Italiens ont dû rétrograder, aux premiers jours de l'offensive.

Evidemment, les envahisseurs espèrent avancer au nord du Tagliamento avec la même célérité que le long de la ligne Piezzo-Olivada-Udine, prendre ainsi à revers l'armée italienne du Trentin et l'Isoler, mais ils ont rencontré une résistance inattendue qui retarde leur progression. Le plan des Italiens ne consiste pas à tenir sur la ligne du Tagliamento, mais simplement à y retarder l'avance de l'adversaire, par tous les moyens possibles. En conséquence, les généraux italiens envoient des patrouilles pour arrêter l'ennemi et brûler tous les vivres abandonnés, de sorte que dans leur avance en territoire italien, les Austro-Allemands ne trouvent rien pour leur subsistance et soient obligés de tirer leur ravitaillement de leurs bases, ce qui accroît énormément les difficultés de transport.

De fait, la campagne sur le front italien ressemble beaucoup à la guerre de 1849, alors que Garibaldi, avec quelques milliers d'hommes piétinant armés, a tenu en échec les troupes autrichiennes bien organisées, attaquant l'ennemi à l'improviste, pendant la nuit,

mettant le feu, puis se retirant dans les bois.

A San Vito, sur le Tagliamento, un détachement de grenadiers italiens a attaqué l'ennemi avec une telle violence et une telle promptitude que les Autrichiens ont d'abord hésité et vacillé. Puis de violents combats corps à corps se sont engagés. Après avoir infligé de grandes pertes à l'ennemi, les Italiens se sont repliés, leurs rangs amincis, mais leur but atteint. Les avions prêtent une aide inestimable, en bombardant les lignes austro-allemandes.

Le gros des envahisseurs présente un front d'environ 35 milles, en arrière du Tagliamento ou le long de ce fleuve. Des détachements d'éclaireurs ont avancé sur une distance de 8 ou 10 milles à l'ouest. Des engagements isolés ont eu lieu, mais aucune grande bataille n'a encore été livrée. L'armée italienne a de grandes réserves qui ont essuyé naturellement les effets de la retraite du corps principal.

L'occupation du Frioul offre un aspect sinistre dépassant de beaucoup la portée de l'événement, au point de vue militaire. Jusqu'ici, les Alpes ont constitué la frontière naturelle entre les Teutons, au nord, et les races latines, au sud. Les Austro-Allemands reconnaissent les frontières des Alpes, pour le Trentin et Trieste. Maintenant, pour la première fois, les troupes teutoniques occupent du territoire dans les plaines du Frioul qui constituent la partie la plus orientale de la Venetie et appartiennent depuis de longs siècles aux Italiens.

Une telle invasion frappe au cœur même du principe des nationalités. Elle soulève la grave question de savoir si l'Allemagne va mettre un pied sur le littoral de l'Adriatique, obtenir des ports et des bases navales, réalisant ainsi son rêve de devenir une puissance méditerranéenne, si les Alliés ne repoussent pas l'ennemi des plaines du Frioul. Cela semble un avertissement aux Alliés qu'il n'y a pas de temps à perdre à envoyer des renforts, à concentrer et à coordonner les Latins.

RETRAITE TURQUE EN PALESTINE

Londres, 9.— Toute l'armée turque de la Palestine retraite vers le nord. Des avions anglais poursuivent les Turcs en retraite et les assaillent de bombes. Quarante canons turcs sont tombés au pouvoir des Anglais, annonce le communiqué officiel. Les forces navales anglaises et françaises coopèrent ensemble pour couper les communications des Turcs le long de la côte de la Méditerranée.

ACCALMIE AU FRONT POLITIQUE

LE CALME PLAT PREVAUT CHEZ LES BLEUS ET CHEZ LES ROUGES — M. ALBERT SEVIGNY AURA SON ECUYER DANS DORCHESTER.

Chez les bleus et chez les rouges, il y a accalmie. Pour les premiers, ce n'est pas surprenant, car depuis qu'ils s'agitent, ils semblent ne pas avoir avancé beaucoup.

M. G. E. Lafontaine, du bureau unioniste, nous annonce que bientôt il ne sera pas aux écritures, car, si nos informations sont bien sûres, il partirait pour le front... à Dorchester où M. Sévigny est là qui l'attend.

Seuls les complais du 112, rue Saint-François-Xavier, une nouvelle brochure a fait son apparition et elle est une traduction anglaise de l'essai littéraire de M. Gaston Deschamps, sur "l'Effort du Canada". Cette brochure, qui était censée devenir électorale dans l'esprit de son auteur, est imprimée en France. Le thème est français et pas du tout canadien.

Pour les seconds, les libéraux, l'accalmie ne dure que pour le quart d'heure, car dès demain matin, les quartiers généraux libéraux seront démenagés au rez-de-chaussée du 30, rue Saint-Jacques. Les quelques libéraux rencontrés cet avant-midi sont heureux de l'attitude de M. Bourassa, et tous l'ont lu et approuvé, ce qui est un signe des temps. Il y en a bien qui murmurent encore, mais ce sont plutôt les grincheux, et comme, le faisait remarquer un homme d'esprit, des rouges qui ne sont plus libéraux.

LES ACADIENS SONT OPPOSÉS À BORDEN

C'EST CE QUE NOUS DECLARE UN ACADIEN DE GLOUCESTER, DE PASSAGE A MONTREAL. — LE SENTIMENT ANTICONS-CRIPTIONNISTE.

Un Acadien de Gloucester, Nouveau-Brunswick, de passage à Montréal, nous a donné un aperçu de la situation politique dans sa province. L'opinion générale chez le peuple acadien est favorable au programme de sir Wilfrid Laurier, malgré toutes les déflections des Carvell, des Pugsley et autres acrobates du parti libéral.

Les gens de Gloucester en particulier appuient fortement la candidature de M. O. Turgeon, et réservent à son adversaire, dans la décision n'est pas encore définitive, une lutte des plus épuisantes. Le sentiment anticonscriptionniste est fortement prononcé dans les villes et surtout dans les campagnes acadiennes; dans ces centres, où la population est profondément ancrée au sol, les gens conservent un amour passionné de la patrie canadienne, et rien ne les persuadera d'aller se battre pour un autre pays, dont les destinées sont étrangères aux leurs.

Le visiteur assure que les candidats ministériels ou unionistes seront balayés comme paille par le vote fortement anticonscriptionniste. Le sentiment national franchement canadien et canadien avant tout l'emportera sur tout autre.

MORT D'UN PROFESSEUR ALLEMAND

Amsterdam, 9.— Le Dr Adolph Wagner, ex-professeur de jurisprudence et d'économie politique à l'Université de Berlin, vient de mourir à Berlin.

Le Dr Wagner était âgé de 82 ans, et démissionnaire de son poste de professeur en janvier 1916. Le Dr Wagner était docteur en philosophie depuis plus de 60 ans. Il avait reçu son éducation aux universités de Göttingen et d'Heidelberg. Il fut décoré de l'Ordre de l'Aigle Rouge par l'empereur Guillaume, et nommé, en 1910, membre à vie de la Chambre des seigneurs de la Prusse.

DEUX ASSEMBLÉES IMPORTANTES

Le "Devoir" publiera demain un compte rendu très élaboré du DISCOURS DE M. LAURIER A QUEBEC, ce soir.

Lundi, nous donnerons un rapport également détaillé de l'ASSEMBLEE DE DIMANCHE A ST-ANSELME, où M. Sévigny rencontrera ses électeurs de Dorchester et probablement MM. LAVERGNE ET DUS-SAULT.

Le "Devoir" aura des envoyés spéciaux aux deux endroits.

CHOMAGE À L'EXEMPTION

LES TRIBUNAUX ONT PEU DE TRAVAIL ET PLUSIEURS SONT ENCORE MAL ORGANISÉS. — LES BUREAUX DE POSTES SERONT OUVERTS JUSQU'À MINUIT DEMAIN.

On se la coule douce dans certain tribunal d'exemption, situé 663, boulevard Saint-Laurent, à midi et cinq minutes aujourd'hui, messieurs les juges étaient en congé, et un carton nous apprenait en anglais, qu'ils ne seraient de retour qu'à trois heures de l'après-midi. C'est tout de même vexant d'être obligé de descendre les cent degrés de l'escalier qu'on a gravi à grand-peine... Le regard que nous avons jeté à travers le carreau de la porte est plutôt consolant. Il y a des tables, des chaises, du papier, de l'encre.

Qui n'a pas vu le tribunal du No 158, avenue Fairmount, n'a rien vu. Quand on arrive là, on se demande si c'est un cloaque, une mare aux diables ou un marais.

Les juges d'exemption quand ils sont arrivés hier matin à cet endroit qu'on leur avait assigné, furent frappés de stupeur, quand ils aperçurent là où ils devaient tenir leurs assises. Le parquet n'était plus qu'un vain mot et une eau boueuse et sale le couvrait. Les carreaux étaient repoussés de laideur et de poussière. Enfin, cela ressemblait à une étable.

—Ne pourrait-on pas nous exempter de demeurer dans de tels logis. C'est affreux, dit l'un d'eux.

Mais ce n'est rien en comparaison des tranchées où nos fils seront obligés de vivre bientôt, reprit l'autre.

Pendant ce temps-là... l'eau était toujours là qui empêchait d'entrer. Emus et choqués, les juges hier ne firent rien. Ce matin, ils sont démenagés au 135, avenue Laurier ouest.

Les tribunaux d'exemptions situés aux numéros 400, boulevard Saint-Laurent, et 470, boulevard Saint-Laurent, par contre de beaux paradis. L'atmosphère est douce et invite à l'exemption. Les juges sont charmants et... attendent en fumant la pipe.

Sur la rue St-Laurent (2760), on a inscrit 64 demandes d'exemption, cependant que sur l'avenue Mont-Royal, on n'en a inscrit que 28. Jusqu'ici, 132 cas sont sur le feuillet en ce dernier endroit.

Il faut remarquer que dans plusieurs tribunaux, on se plaint du manque d'organisation. On semble croire qu'il faudra étendre les délais, car demain, à l'heure de midi, un grand nombre de conscrits n'auront pu demander leur exemption. Quoiqu'on dise en certains milieux que l'audition des causes étant fixée pour telle et telle date, cela pourrait retarder le travail des tribunaux, il n'en est rien.

Bref, le résultat de nos visites d'aujourd'hui démontre que l'on chôme et que l'on piétine un peu partout chez nos juges.

Demain est le dernier jour pour s'inscrire. A ce sujet, on nous adresse de l'Hôtel des Postes, l'avis suivant:

Demain, le 10 courant, étant la dernière journée pour faire la demande d'exemption, le bureau de poste central et les succursales postales de Montréal seront ouverts jusqu'à minuit.

PLUIE D'EXEMPTIONS A QUEBEC

Québec, 9.— Cinq mille deux cent cinquante inscriptions ont été reçues hier au bureau du registraire du service militaire. Le nombre, 5,245 demandent l'exemption et 5 se rapportent pour l'exemption.

GOIJATERIE DU "JOURNAL" D'OTTAWA

Ottawa, 9.— On s'indigne ce matin, dans la Capitale, du sans-gêne éhonté avec lequel le "Journal" a publié les détails relatifs aux motifs d'exemption invoqués hier devant les tribunaux ainsi que les noms et emplois de ceux qui se sont présentés. Nous croyons savoir que M. L. J. Loranger, du Conseil du Service militaire, attirera l'attention de ses collègues sur cet acte de goujaterie inexcusable.

LE QUEBEC N'EST PAS EN ARRIERE DES AUTRES.

Ottawa, 9.— M. L. J. Loranger a donné ce matin les statistiques suivantes sur le résultat actuel des demandes d'exemption:

District de Montréal: appelables 79,680; offres d'enrôlement 1,017; demandes d'exemption 31,111; total 32,128; pourcentage 40.32.

District de Québec: appelables 44,053; enrôlement 107; exemption 25,464; total 25,571; pourcentage 58.04.

District de Hull: appelables 7,584; enrôlement 50; exemption 2,620; total 2,670; pourcentage 35.32.

Ces statistiques établissent que les jeunes gens de la province de Québec se sont acquittés de leur obligation en aussi grand nombre que ceux des autres provinces.

LES UNIONISTES PRENNENT LEURS POSITIONS

Ottawa, 9.— MM. Meighen et Calder doivent partir dimanche ou lundi pour leurs comités respectifs et doivent être mis en nomination jeudi à Kenora et à Moose-Jaw. M. Burrell est déjà rendu dans Yale, C.A., et M. Arthur Sifton à Medicine-Hat. M. Cregar sera candidat dans Marquette, Man.

SCANDALE DANS L'AFFAIRE DESJARDINS

L'agent fédéral, inculpé de conspiration dans l'affaire des dynamitards, est remis en liberté sans avoir fourni les garanties exigées par le tribunal — "Je suis dégoûté", dit Me Lamarche.

M. Charles Desjardins, mieux connu sous le nom de "Ti-Noir", a été remis en liberté conditionnelle, hier soir. Les journaux de ce matin annonçaient la nouvelle. Au Palais, elle annonçait toutes les conversations.

Comme on en causait dans un groupe, vient à passer M. Paul-Emile Lamarche, qui, on le sait, a porté contre Desjardins la plainte qui a motivé l'émission du mandat d'amener. M. Lamarche semble, à la fois, soucieux et irrité. Nous lui demandons s'il est au courant de la dernière sensation. Il ne faut pas plus d'explications pour qu'il nous comprenne.

—Je viens justement, nous dit-il, de m'occuper de son cas (du cas de Desjardins). Vous n'ignorez peut-être pas qu'il y a quelques jours les grands jurés ont, par un rapport écrit, attiré l'attention du président du tribunal de la Cour d'Assises, sur les déficiences patentes de l'administration de la justice à Montréal.

Ils se plaignaient particulièrement de la facilité étonnante avec laquelle les accusés obtenaient leur mise en liberté et de ce que, dans les cas où ils étaient admis à caution, les cautionnements n'étaient pas suffisamment contrôlés. M. le juge Pelletier, président de la Cour d'Assises, pendant le présent terme, promit de transmettre ces recommandations au procureur-général. Les faits que je vais vous dévoiler démontrent à quel point les grands jurés avaient raison.

Récemment, M. le juge Lavergne, juge de la Cour d'appel, avait fixé le cautionnement de Charles Desjardins, alors accusé de conspiration, à \$10,000. M. Lamarche insiste à dessein sur le mot seulement, car on sait que depuis lors six autres chefs d'accusation ont été portés contre le détective fédéral, à \$30,000, répartis comme suit: \$10,000 personnellement; deux autres cautions de \$10,000 chacune, justifiées sur im-muebles, c'est-à-dire de façon à permettre à la Couronne d'enregistrer ce cautionnement, une propriété ayant une valeur commerciale de \$10,000 toute redevance payée.

M. Charles Desjardins a été libéré hier, après avoir donné son cautionnement personnel de \$10,000 et le cautionnement de son père pour \$10,000 également sans justification sur immeuble. Son beau-frère, M. Meunier, épicière, a fourni un troisième cautionnement. Il a déclaré être le propriétaire d'un immeuble connu et désigné sous le No 4513, subdivision 43, de la Paroisse de Montréal.

Cet immeuble consiste en un terrain et une construction portant le No 298 de la rue Gordon, ville de Verdun. Je trouve que cet immeuble est

évalué comme suit, par la municipalité de Verdun:

Terrain... \$1,800
Construction... 1,050
Total... \$2,850

"Après recherches au bureau d'enregistrement, je découvre que M. Meunier a acheté cette propriété de William Galbraith, le 28 juin 1909, pour une somme de \$1,550. L'acheteur a payé d'abord \$150 et plus tard \$300, laissant une balance de prix de vente non payée de \$1,100, dont \$1,000 restent encore comme charge hypothécaire sur l'immeuble. Depuis cette date, le 4 mai 1914, M. Meunier a emprunté de James F. Stanger une somme de \$500, qu'il a garantie par une deuxième hypothèque sur la même propriété.

"Il y a donc \$1,500 d'hypothèques sur cette propriété, qui a été payée \$1,550, terrain et bâtisse, et qui est évaluée à \$2,850 par la ville de Verdun.

"Je cautionsnement a été accepté non pas par erreur, mais avec connaissance des titres établissant les faits plus haut mentionnés.

"Je me borne à cette simple narration, m'abstenant, pour le moment, de tout commentaire. Je me permets cependant d'ajouter que je suis profondément dégoûté.

Me Alban Germain n'est pas moins étonné que Me Lamarche, d'autant plus qu'il sait ce qu'il a fallu de démarches pour obtenir la libération des prétendus dynamitards. "J'apprends justement, nous dit Me Germain en réponse à notre question, la libération conditionnelle de Desjardins et j'envisage le bonheur de ses avocats qui, d'après ce que je peux voir, n'ont eu qu'à accompagner leur client pour le faire admettre à caution."

Pour vos clients, demandons-nous au criminaliste, vous n'avez pas eu sans doute plus de difficulté?

—Je crois qu'à moins de nous forcer à produire la propriété en Cour, on n'aurait pas pu nous donner plus de difficulté. Vous me permettrez de m'en tenir là. Etant procureur dans cette cause, je ne me permettrai pas de faire de commentaires. J'ai conscience dans ma cause, car ainsi que le disait le savant président du tribunal, les jurés décident du procès sans se laisser influencer par aucune influence, si ce n'est celle de leur propre conscience.

Ainsi une somme de \$1,350 de valeur immobilière a garanti un cautionnement de \$10,000 sur immeuble, et Desjardins a joué dans toute cette affaire, de la protection évidente du ministère public, puisque le greffier Coriveau a admis lui-même que le cautionnement de M. Meunier vaut à peine les \$2,000.

UNE LETTRE DE M. PHALEN AU "CITIZEN"

Ottawa, 9.— Dans une lettre au Citizen, M. Phalen relève la proposition faite dans ce journal de reviser la constitution et d'abolir la langue française au Canada. Il apprend à l'auteur de cette suggestion que l'Ontario est la seule province de l'Empire à n'avoir pas adopté le principe du bilinguisme qui est reconnu en Ecosse, en Galles, en Afrique-Sud et dans chaque partie de l'Empire où il se trouve deux races. A la grande conférence pédagogique tenue en 1911, l'Ontario était la seule province à n'être pas représentée, ce qui constitue une honte et un aveu d'incompétence notoire en matière pédagogique.

L'ALLEMAGNE DEVIENDRA DÉMOCRATIQUE

Amsterdam, 8.— D'après un correspondant d'Halmar Branning, le chef socialiste et ministre des finances dans le cabinet suédois, aurait dit que "la paix viendra avec le triomphe de la démocratie. Le régime allemand, aurait-il ajouté, ne peut être réconcilié avec l'esprit de nos temps. La Belgique sera restaurée et des réparations seront faites. L'Alsace-Lorraine doit être restituée à la France."

"La Gazette de Cologne", journal socialiste officiel, commentant de rapport dit: "Nous espérons que le gouvernement suédois expliquera si ces paroles peuvent s'accorder avec une vraie neutralité."

MORT DE M. A. BOLDUC

Ottawa, 9.— M. Achille Bolduc, ancien inspecteur des postes à Québec et directeur du service de l'aval-rural, est mort ce matin, à Ottawa, à la suite d'une longue maladie. Il était le frère du président du sénat. Il laisse sa femme, un fils actuellement au front et une fille, Mme A. Cagnat, d'Edmonton.

M. Bolduc laisse des regrets universels dans le ministère des postes, où sa grande compétence et ses qualités personnelles le faisaient apprécier de tous. Il était âgé de 59 ans.

LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE SOUS-MARINE

ON NOTE UNE IMPATIENCE GRANDISSANTE EN ALLEMAGNE À CE SUJET.

Copenhague, 9.—Le capitaine Persius, critique naval du Tageblatt, de Berlin, note une impatience grandissante parmi les Allemands au sujet des résultats de la campagne sous-marine, impatience manifestée sous la forme d'un flot de lettres demandant une réponse à la question: "Quand aurons-nous battu l'Angleterre?" Il jette de l'eau froide sur les optimistes, et les met en garde contre le fait d'accepter comme des chiffres sur les statistiques allemandes sur le tonnage détruit.

Le capitaine dit que la récolte de 1917 et les importations de grains, le problème alimentaire ne peut guère être, d'ici à 6 mois, un motif pour incliner la Grande-Bretagne à conclure la paix. Il dit que la question sous-marine pour les Anglais sera non pas "pourrons-nous continuer la guerre?" mais "cela paiera-t-il?"

Parmi les représentants au comité de M. Lloyd George, premier ministre anglais; M. Poincaré, premier ministre français; le général Robertson, chef de l'état-major impérial anglais; le major-général Wilson, sous-chef de l'état-major anglais; le

UNE PAIX ACCEPTABLE PAR TOUS

DISCOURS DE M. LENINE DE-VANT LE CONSEIL DES DÉLÉ-GUES MILITAIRES ET TRAVAIL-LISTES.— CONTROLE DES OUVRIERS SUR L'INDUSTRIE.

Londres, 9.— Plusieurs transports de Kronstadt sont arrivés à Pétrograd, ayant à bord des marins qui s'étaient antérieurement rangés du côté du gouvernement provisoire, mande une dépêche de Pétrograd au "Daily News". Le correspondant cite l'extrait suivant du discours prononcé mercredi par M. Lenine devant le conseil des délégués des ouvriers et des soldats:

"La seconde révolution a été accomplie. Nous offrons une paix acceptable au prolétariat de tous les pays, nous publions tous les traités secrets, nous nous emparons de toutes les terres et nous établissons le contrôle des ouvriers sur l'industrie. La conséquence sera l'accomplissement de la troisième révolution sociale.

LENINE EST L'ÂME DIRIGEANTE.

Londres, 9.— Une dépêche en date d'hier décrit les scènes qui se passent à l'Institut Smolny, bureau principal de l'organisation des ouvriers et des soldats et du comité révolutionnaire. L'Institut présente le spectacle d'une animation extraordinaire. C'est un va-et-vient continu des représentants des provinces qui assistent au congrès, des délégués qui transmettent les ordres aux marins, aux soldats et à la milice.

Lenine, accompagné de son lieutenant, Zinovieff, a reçu un accueil enthousiaste, à son arrivée. De l'Institut, le comité révolutionnaire transmet ordre sur ordre pour l'occupation des gares et des institutions du gouvernement. Les ordres sont promptement exécutés parmi les troupes et la garde rouge.

LES AMAZONES SE RENDENT.

Pétrograd, 9.— Le bataillon de femmes qui était du nombre des défenseurs du palais d'hiver, s'est rendu hier, avant le déclenchement de la bataille.

APPEL À L'ARMÉE.

Pétrograd, 9.— Le conseil des délégués des soldats et des ouvriers a fait appel à l'armée russe, lui demandant de tenir ferme et de protéger la révolution contre les tentatives impérialistes, jusqu'au moment où le gouvernement aura obtenu une paix démocratique.

SIR ROBERT BORDEN PART POUR HALIFAX

LE CHEF BLEU REPENDRA DIMANCHE À SIR WILFRID.

Ottawa, 9.— On annonce que sir Robert Borden n'attendra pas d'être rendu à Halifax pour répondre au chef libéral, mais qu'il publiera lui-même un manifeste qui sera remis aux journaux dimanche prochain. M. Borden partirait samedi, pour Halifax, où il prendra part à l'organisation de la convention unioniste, et portera la parole mercredi à une grande assemblée.

M. Borden va probablement passer la journée de dimanche prochain à Montréal, pour en repartir le même soir à destination d'Halifax. Il sera accompagné dans cette ville par A. K. McLean, député de la même ville.

M. P.-E. BLONDIN CAN-DIDAT DANS WRIGHT

Ottawa, 9.— Dans

SUR LA SCENE POLITIQUE

(Suite de la 2e page)

M. L.-A. Lapointe reste dans la lutte dans St-Jacques

M. L.-A. Lapointe a annoncé hier soir, à une grande assemblée du club Letellier, qu'il serait de nouveau candidat libéral dans Saint-Jacques.

"Sir Wilfrid Laurier m'a demandé de porter ses couleurs ici encore une fois et j'ai accepté, dit M. Lapointe aux applaudissements de tous.

Son programme, dit-il, n'a pas varié. Il est basé sur celui du vieux chef: le Canada d'abord, le Canada toujours, rien que le Canada." M. Lapointe combat le gouvernement Borden parce qu'il a méconnu ces principes. Pour cacher le mal qui ronge son régime, le premier ministre a formé un cabinet de coalition. On a même offert à sir Wilfrid Laurier d'en faire partie, mais celui-ci a refusé, car "en entrant dans cette coalition, M. Laurier prenait sur ses épaules toutes les responsabilités et les avanies du parti conservateur."

"Et cette loi de conscription, continue l'orateur, qu'est-elle au fond? M. Doherty qui l'a vulgarisée ici dans le pays et a décrété son imposition en donne une bien drôle de signification. A Huntingdon, il l'a définie une loi de protection, mais moi je n'ai pas peur de lui dire qu'elle est injuste et immorale, bien qu'il n'ait dit déjà en Chambre que je ne pouvais prononcer ces trois derniers mots sans être poursuivi."

Parlant ensuite de la prolongation du terme parlementaire qui a été si sévèrement critiquée dans certains milieux, M. Lapointe déclare que les "circonstances excusent le fait".

"La guerre était annoncée comme touchant à sa fin et le pays était si gène, que dans l'intérêt du pays, ajoute-t-il, sir Wilfrid Laurier crut bon d'épargner les dépenses d'une élection en temps de guerre, mais la conduite du chef libéral demandant des élections et refusant de faire partie du cabinet "win-the-war" prouve qu'il était loin de la mentalité de nos hommes politiques, puisqu'il n'a pas hésité à perdre ses lieutenants plutôt que de tacher ses mains dans le sang du peuple."

M. Doherty a proclamé dernièrement qu'il n'y avait plus de parti libéral; je conteste, dit l'orateur, et je vois que vous êtes de mon avis. (Où? où? s'écrie l'assemblée). Ou plutôt non, reprend M. Lapointe, il n'y a plus de parti, mais la coalition de tous les honnêtes gens dans l'intérêt du pays, sans esprit de coterie, sans esprit révolutionnaire, avec un esprit d'union à toute épreuve, fondée sur des arguments est prononcée contre le ministère Borden. Ne craignez rien, leurs menaces d'isoler la province de Québec, c'est du cliquetis dans nos oreilles pour nous faire peur."

M. Lapointe en vient ensuite à parler de la loi des élections en temps de guerre, qu'il qualifie de loi gagnée-les-élections.

"On donne pour raison de ces manœuvres que l'on veut gagner la guerre. Mais nous aussi nous voulons gagner la guerre, dit l'orateur, et autant que M. Borden et M. Laurier a affirmé qu'il prendrait tous les moyens possibles et les plus convenables pour arriver à ce résultat, c'est-à-dire que si ce libre pays le veut et selon les desirs de Londres. Or le gouvernement anglais ne se plaint pas du manque de soldats mais de la disette de vivres et de toutes sortes de ressources. On change seulement le moyen tout en gardant le but. Au lieu de faire se payer des milliers de soldats dans les rues de Londres ou des villes du Canada on mobiliserait la main-d'œuvre nationale et toutes les ressources pour le plus grand bien de la nation canadienne et de l'Empire."

D'autres orateurs, MM. Irénée Vautrin, Montmarquette, le docteur Magdeir et le docteur Deslauriers, candidat libéral de Sainte-Marie, ajoutent quelques mots, en huant les noms de Sévigny et de Blondin qui sont candidats unionistes dans le district de Montréal.

L'étoile libérale brille dans l'Ontario

Toronto, 9.—L'étoile de sir Wilfrid Laurier commence à briller d'un plus vif éclat dans la province d'Ontario, et il semble que les prédictions pessimistes des unionistes seront loin de se réaliser. Le sentiment pro-laurieriste augmente tous les jours, et il se manifeste déjà dans plusieurs comtés. Dans Algoma-est, M. Laurence

O'Connor, de Sudbury (Ont.), a été choisi candidat libéral, contre un unioniste, M. George Nicholson, de Chapleau.

A London (Ont.), le Club de Réforme de Middlesex-est a décidé d'appuyer sans réserve la politique de sir Wilfrid Laurier, ainsi que son candidat, M. G. H. Ross.

CONVENTION A COMPTON

Québec, 9.— Dans Compton (Qué.), la convention libérale a lieu aujourd'hui. M. Sydney Fisher et plusieurs autres chefs libéraux y assisteront.

LIBERAUX FIDELES

Victoria, C.B., 9.—L'Association libérale centrale ne veut pour rien au monde s'allier à la faction unioniste qui doit tenir une convention prochainement. A une assemblée qui a eu lieu hier soir, tous ont approuvé le manifeste de Laurier, qui répond à toutes les objections. Dans ce cas, les libéraux convoqueront eux-mêmes une convention essentiellement libérale au cours de laquelle on choisira un candidat libéral franc, un candidat de Laurier, qui s'opposera à toute candidature unioniste ou win-the-war.

SOLDAT DE RETOUR CANDIDAT DE LAURIER

Winnipeg, 9.—Le sergent Charette, candidat de Laurier dans Springfield, et qui était sous arrest, de par les ordres des autorités militaires, a été libéré hier. Il est maintenant licencié et commencera incessamment sa campagne. Charette a été blessé dans les tranchées et a été cité plusieurs fois à l'ordre du jour pour son courage et sa belle conduite sur les champs de bataille.

LA RUEE UNIONISTE DANS L'OUEST

Winnipeg, 9.—Les unionistes sont à l'œuvre et s'organisent, mais ce qui les embarrasse le plus, à part les candidatures laurieristes, ce sont celles des ouvriers indépendants, et des indépendants win-the-war.

On en annonce une d'abord dans le comté de Lanark, dont M. G. Arthur Burgess est le titulaire. Le comité fusioniste de Saint-Stephen (N.B.) a choisi M. Byran, un ancien député libéral, comme son candidat unioniste. Dans le balottage, il l'a emporté sur son concurrent, M. T. Hart, un conservateur, mais la chicane s'en est mêlée et des bleus s'en sont retournés chez eux mécontents du choix de la convention.

M. BURRELL TIEND A SON PORTEFEUILLE

Toronto, 9.—La rumeur qui voulait que M. Martin Burrell abandonne son portefeuille de ministre, après son élection par acclamation dans Yale, a été démentie aujourd'hui par M. Martin Burrell lui-même, à une assemblée qui a eu lieu à Vernon Castle, hier.

ROWELL DANS NORTH YORK

At last! Jérôme Paturot Rowell se casera peut-être dans York-Nord. M. John Armstrong, candidat conservateur, dans un grand effort, lui ayant cédé sa place. Est-ce vrai? On dit que M. Rowell voudrait bien que cela fût ainsi.

M. COCHRANE AURA UN ADVERSAIRE

Cobalt, Ontario, 9.—M. Arthur Roebuck, autrefois de New Liskeard et actuellement de Toronto, a été choisi, mercredi soir, comme le candidat du parti ouvrier indépendant dans le Temiscamingue. Les libéraux ont tenu une convention, hier après-midi, et plusieurs candidats ont été mis en nomination, mais apprenant quel était le programme de M. Roebuck, ils se sont tous retirés en sa faveur. La lutte se fera donc entre le candidat unioniste "win-the-war" et M. Frank Cochrane, et le parti ouvrier indépendant.

M. BLONDIN DANS WRIGHT

Ottawa, 9.—On a offert la candidature, dans le comté de Wright, à M. P. E. Blondin, ministre des postes, actuellement en Angleterre, comme candidat win-the-war. Si M. Blondin refuse, la candidature écherra à M. H. Pritchard, de Wakefield.

LIBERAL A WINNIPEG

Winnipeg, 9.—M. H. T. MacMillan a été choisi, hier soir, par les libéraux-laurieristes, comme candidat laurieriste dans Winnipeg-Sud.

WRIGLEY'S



A
Quelqu'un—
Quelque Part au Front—

Chaque jour, des boîtes et des boîtes sont expédiées aux soldats dans les tranchées. Et au nombre des articles qu'ils reçoivent, le plus en faveur c'est la Wrigley, la gomme à la saveur durable.

Il arrive souvent qu'elle remplace la nourriture et le breuvage en cas de nécessité. Elle conserve le moral des soldats—leur donne de la vigueur et de l'énergie. Un paquet dans la poche dure longtemps.



Mâchez-en après chaque repas Fabriquée au Canada

Du Contrôleur des Vivres — Vous Devriez Manger Plus de Poisson—Dixième Raison

En mangeant du poisson, vous aidez à développer une grande industrie Canadienne sur les bords de la mer, à l'Est comme à l'Ouest. Nos immenses ours d'eau dans le Nord et nos milliers de lacs, sans parler de la Baie d'Hudson, pourront également être développés en temps et lieu, de façon à nous fournir de grandes quantités de produits alimentaires, et, par le fait, contribueront à l'entretien d'une population additionnelle dans nos Provinces de l'Intérieur. Le poisson peut créer une plus grande prospérité dans tout le Canada. Et le poisson peut vous faire épargner de l'argent. Economisez, sans vous refuser le nécessaire. Mangez du Poisson!

Vous pouvez acheter actuellement de l'Angléfin (Haddock), de la Morue, du Poisson Blanc, du Maquereau, du Flétan, des Epurans, de la Pile, (Pommes), de l'Anchoa, du Haddock fumé, des Harangs saurs, des Harangs sans arêtes, des Sardines, des Huitres.

Demandez un Livre de Recettes gratuit au Contrôleur des Vivres, Ottawa, Ont.

Feuilleton de la page du Foyer

Le "Devoir"

La Double Montée

par Berthem Bonhoux

21

(Suite)

Et passant son bras dans le bras de Pierre, elle s'avance vers sa mère qui papillonnait dans le magasin à la recherche des plus jolis objets.

Lady de Gery n'avait pas eu l'habitude du petit drame intime qui se jouait là, près d'elle, absorbée qu'elle était par la vue d'un groupe en bois sculpté, qu'elle maniait de ses mains blanches et fines. Que de fois, dans la vie, une chose futile vient vous distraire de faits assez importants pour changer toute une existence! On s'attarde à la considérer, et pendant ce temps, des événements surgissent, qui bouleverseront vos projets les mieux arrêtés, et pendant ce temps, ceux que vous aimez endurer parfois une véritable agonie.

Lady de Gery ne se doutait point qu'en ce moment sa fille subissait une telle torture morale, et qu'elle se jurait à elle-même de consacrer tous ses jours à venir à la douceur triste de cette heure, où elle avait incliné sa faiblesse féminine sur la force virile de son cousin.

—Venez donc voir, chérie, lui cria-t-elle. J'ai découvert un objet qui est bien le plus amusant du monde. Tenez, regardez cette bonne mère oursonne fouettant ses enfants capricieux. Est-elle assez pénétrée de son devoir d'éducatrice? Quant aux petits, voyez donc s'ils se débattent pour échapper à la verge. L'habileté des sculpteurs indigènes est vraiment admirable pour avoir pu tirer d'un bois inerte une scène de genre aussi vivante.

—Merci pour ce souvenir, Mère, mais je n'aurai que faire des applications qui s'y rattachent.

—Eh! quoi, que voulez-vous dire? reprit Lady de Gery stupéfaite. Vous, Betty, vous voudriez devenir une de ces vieilles filles, comme il s'en trouve tant chez nous, qui passent leur existence à courir le monde pour y user leurs forces physiques et morales, et surtout pour y chercher des sensations que leur refuse leur être blasée? J'ai mal compris, n'est-ce pas? vous ne voulez pas devenir une de ces êtres cosmopolites qui n'ont plus de foyer ni de patrie?

—Pourquoi pas? répliqua Betty avec un sourire forcé. Le rôle de la vieille fille anglaise, à été par trop dénaturé. Je chercherai à le réhabiliter.

—Qui dit vieille fille, dit trop souvent égoïsme, chérie.

—Oh! un préjugé. Quelque situation où l'on soit, il peut y avoir place pour le dévouement. Parce qu'elle aura renoncé pour son compte à créer une famille, une vieille fille ne peut-elle pas employer utilement, fructueusement, sa vie, par exemple à élever les enfants des autres?

—Une fois de plus, vous venez me rappeler tante Elisabeth, ma cousine, dit Pierre, qui avait suivi avec un intérêt palpitant ce dialogue tenu à mi-voix. Certes, vous avez raison, toute existence, même celle d'une...

jeune fille chronique, comme on dit plaisamment chez nous, peut être consacrée à un dévouement d'autant plus méritoire qu'il y aura moins de prise pour l'intérêt personnel. Toutefois, c'est là une mission que de très rares personnes peuvent remplir dans toute sa grandeur, sa beauté, sa pureté. Il faut, pour la comprendre, avoir beaucoup souffert par le cœur, — car souffrir donne la clarté des souffrances d'autrui, — ou avoir placé, dès son entrée dans la vie pensante et aimante, tout son idéal au delà de la terre.

—Je vous arrête, mon cousin, la vocation de vieille fille peut naître encore d'une incapacité à aimer et

à être aimée pour soi, ce qui est le lot ordinaire des femmes qui ne veulent pas accepter un époux.

—Dans ce cas, cette vocation n'est-elle pas la preuve d'un égoïsme raffiné? — Non pas, on peut refuser d'aimer, d'être aimée par simple indifférence pour l'amour. Malgré elle, Betty avait fait cette réplique avec une vivacité ardente. Quelqu'un qui eût été averti de son état d'âme, aurait pu croire qu'elle voulait se suggestionner elle-même, se prouver de façon péremptoire qu'on peut se passer d'amour durant toute une existence. Et maintenant, elle regardait droit son cousin, comme pour le défier de lire en elle sa véritable pensée. Inexpérience de jeunesse! Pierre, qui avait vécu et observé davantage, se demandait précisément quel était le mobile de ces affirmations passionnées. Encore qu'il les trouvât par certains côtés, judicieuses, elles détonaient vraiment dans la bouche de cette enfant de vingt ans, qui semblait au contraire préparée pour l'amour. Jolie et riche, il était inévitable qu'elle fût recherchée dans le monde. Alors, pourquoi ce désintéressement précoce des choses de l'amour? A l'insu de la mère, — qu'il sentait aussi étonnée que lui, — aurait-elle déjà

subi une de ces déceptions qui resserrent le cœur et le mettent en garde contre les tendresses les plus saines et les plus profondes? Cette déception n'avait pas dû lui venir de Derby, la jeune fille prononçait son nom avec une affection trop vraie; mais peut-être y avait-il entre eux des obstacles qui empêchaient leur union. De là ce scepticisme outré.

Son regard, instinctivement foudroyant, alla chercher celui de sa cousine, qui baissa un peu le sien, mais avec un naturel assez bien joué pour qu'il eût pu croire à une simple timidité, s'il n'avait senti frémir sous le sien le bras de Betty. Quelle petite chose vibrante était cette enfant, et que de mystères se cachaient peut-être sous le front uni, satiné, qu'il dominait de toute sa tête à lui! Pour pénétrer ces mystères, Pierre eût donné avec joie dix ans de sa vie. Ce récent dialogue avait opéré le miracle de lui révéler l'amour qu'il avait inconsidérément pour elle. Depuis quand? Peut-être depuis l'instant où leurs âmes s'étaient hurlées sur les Bosphores. Il se souvenait avec un bonheur poignant de cette scène où elle lui était apparue d'abord souriante, folle, dans sa puérilité enfantine, elle l'ignorait encore, — puis, hautaine, les traits durcis, des qu'elle

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 49 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.



A PROPOS DE

Style

Dans une fourrure C. & C., vous avez tout ce que le mot style signifie, PLUS la valeur et le fini, à un prix qui ne peut que vous plaire — le tout est le résultat de notre spécialisation systématique.

Ce beau manteau en Hudson Seal est de 45 pouces de long et possède le nouveau collet collerette garni d'Alaska ou de lynx taupé. Les poches ajoutent une note de distinction à sa beauté.

\$240

Le même modèle, uni,

\$140

et plus.

Cummings
&
Cummings

angle Saint-Paul et
Saint-Sulpice
en arrière de l'église
Notre-Dame

EN VOGUE PARTOUT

LES JAMBONS PRESSES ET CUITS
ET LA SAUCISSE DE BOLOGNE

MARQUE "CONTANT"

EXIGEZ-LES DE VOTRE BOUCHER OU ÉPICIER

S.-L. CONTANT, MONTREAL.

TEL. SAINT-LOUIS 3574-99

LE CAFÉ ST-MARC

LES CONNAISSEURS EN
FONT LEURS DELICES

Chez tous les bons épiciers ou chez les torréfacteurs

Augustin Comte & Cie, Limitée

725-EST, RUE NOTRE-DAME.—TEL. EST 7130

M. Wm PUGSLEY EST ASSERMENTÉ

Frédéricton, N.B., 9. — M. William Pugsley a prêté hier son serment d'office comme lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick, dans la ville de Frédéricton, hier soir, devant le juge en chef K. McKeown. Le premier ministre de la province, M. Foster, et tous les membres de la Législature étaient présents. L'armée était représentée par le lt-col. McAvity. M. Rodolphe Boudreau, secrétaire du conseil privé à Ottawa, représentait le gouvernement d'Ottawa. Après la prestation du serment d'office, M. Pugsley reçut des mains du secrétaire provincial Murray le sceau de la province.

Une réception officielle fut ensuite offerte au nouveau lieutenant-gouverneur.

LA RÉCLAMATION DE L'UKRAINE

Odessa, 5. — Le Rada ukrainien a adopté une résolution insistant sur le fait que les vœux du peuple de l'Ukraine seulement trouvent une expression dans l'assemblée constituante locale. Le Rada a déclaré aussi que les droits de la nation soient

LA MAISON CANADIENNE par excellence pour THÉS ET CAFÉS Service de premier ordre

J.A. SIMARD & CIE

Importateurs
5-7-est rue Saint-Paul
Montréal

pleinement reconnus par l'Assemblée constituante russe. Il est difficile de faire accorder les deux déclarations.

Les excès commis par les soldats continuent partout, en particulier près des voies ferrées, où des actes de violence et des vols ont été commis. A Kremenchuk et ailleurs la loi martiale est proclamée.

MALADIES DES PIEDS

traitées scientifiquement par les plus modernes et antiseptiques méthodes. CORNS, DURILLONS, VERRUES, ONGLES INCARNÉS guéris en peu de jours. Dr A. G. PORRO Diplômé spécialiste des maladies des pieds.

591 STE-CATHERINE OUEST. Up. 3881.



La Vie Sportive

AUX AMATEURS DE QUILLES

Le "Nationaliste" publiera, à partir de dimanche prochain, les résultats détaillés des joutes régulières, les positions des clubs, la moyenne des joueurs et les gagnants des prix dans les séries de la Ligue de Quilles Provinciale de Québec, depuis la fondation de cette importante association.

Ces statistiques ont été compilées spécialement pour le "Nationaliste" par M. Ernest Gagnon, de Québec, l'un des fondateurs de la Ligue de Quilles Provinciale de Québec, et nul doute que tous les joueurs de quilles, ainsi que les fervents de ce beau sport d'intérieur se procureront le "Nationaliste" dimanche prochain, le 11 novembre.

MILLE NOUVEAUX MEMBRES POUR L'ASSOCIATION LA CASQUETTE

Vaste campagne de recrutement qui commencera lundi soir

A une époque aussi critique, à crifre et de dévouement, tous les points de vue, que celle que nous traversons, la seule mention des mots "Association de La Casquette" évoque immédiatement l'idée d'un des plus actifs et entreprenants groupes jamais constitués par les Canadiens français pour le meilleur développement des précieuses facultés physiques et intellectuelles de nos propres compatriotes.

"La Casquette" n'est pas une entreprise commerciale, c'est aujourd'hui, après dix années d'existence, une de nos plus belles œuvres sociales. Cette association prend soin de ses membres "physiquement". Elle leur fait s'adonner à tous les bons sports et ce sous une direction intelligente. Pas d'abus, juste la dose voulue.

Ses réunions sociales de toutes sortes permettent à des centaines de nos compatriotes de se réunir pour se connaître mieux, s'apprécier davantage.

Mais, il nous est inutile d'insister davantage, tout le monde connaît l'œuvre bienfaisante de la grande association de la rue Mont-Royal-Est. C'est une œuvre éminemment utile à toute notre belle jeunesse dont notre race tout entière ressentira les bons effets.

Cette œuvre n'a cependant été possible qu'à raison de travail, de sa-

crifices et de dévouement. Les officiers de l'Association de la Casquette ne veulent pas s'arrêter en si bonne route et se proposent de mettre à exécution durant la prochaine saison un programme formidable dans le but de pousser le plus de l'avant possible leur belle organisation.

Pour mettre le programme entièrement à exécution, la Casquette a besoin de mille nouveaux membres et elle va les obtenir car elle commence lundi soir prochain, le 12 courant, une campagne de recrutement systématique dont les résultats ne peuvent être douteux.

Tous les officiers et tous les membres de la Casquette se réuniront donc lundi, à La Casquette, à 9:00 heures p.m., pour lancer le premier coup de canon de cette campagne qui restera mémorable dans nos annales.

Une émulation considérable existe parmi les membres et nous serons heureux de mettre nos lecteurs au courant des fruits de cette campagne qui intéresse tous nos compatriotes. Le gérant général de La Casquette se fera un plaisir de faire parvenir à ceux qui lui en feront la demande un intéressant pamphlet publié par La Casquette à l'occasion de cette campagne.

M. C. CHAMBERLAND A ÉTÉ RÉÉLU PRÉSIDENT

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA LIGUE DE HOCKEY MONTREAL A EU LIEU HIER SOIR. — SIX CLUBS SE DISPUTERONT LES HONNEURS DU CHAMPIONNAT. — AU JUBILÉE.

Cinq clubs étaient représentés à l'assemblée annuelle de la ligue de hockey Montréal qui eut lieu, hier soir, aux salles de l'Association de la Casquette, et l'on commença les préparatifs pour la prochaine saison. Les rapports des officiers furent adoptés et la saison déclarée des plus satisfaisantes. M. Chs. N. Chamberland fut réélu à la présidence avec MM. E. Gallagher et J. P. O'Reilly comme vice-présidents. M. Cecil Hart fut réélu à la charge de secrétaire, qu'il ne voulut accepter que pour quelque temps. M. Albert Allard, autrefois du Laval, présente une application au nom du club Hochelaga, et le Lachine demanda l'autorisation de vendre sa franchise. Ces deux questions importantes seront décidées à une assemblée qui aura lieu dimanche matin. Les parties de ligue seront jouées au Jubilé. Ce patinoir fournira deux soirs à la ligue si ses séries sont composées de six clubs. Il n'a pas été question de fusion avec la ligue de la Cité.

Les clubs suivants étaient représentés : Stars, Garnets, Ste-Anne, Lachine et La Casquette.

LA RÉUNION DE LA N. H. A.

Il se passera des choses intéressantes à l'assemblée de la N. H. A., qui aura lieu samedi prochain, à Montréal. Il s'agira, en effet, de choisir entre les clubs Toronto et Québec pour former le circuit complet de la ligue d'ouest, prétendant que la retraite de Mike Quinn et la présence à Montréal de Malone et de MacDonald auront pour effet de décider les directeurs des clubs de la ligue d'ouest à suspendre leur franchise pour cette année. Toronto serait donc appelé à les remplacer, à condition toutefois que Livingstone se conduise en bon enfant. Les Ottawa seraient en faveur, paraît-il, d'admettre les Toronto dans les séries si les Bulls, abandonnant la partie jusqu'au retour des jours meilleurs, les directeurs de l'Aréna déclarent qu'ils donneront de la glace aux clubs, si ceux-ci ont des alignements capables d'attirer les foules.

LE PRÉSIDENT DU WANDERER M. Art. Ross, le célèbre joueur de hockey, a été élu président du club de hockey Wanderer, à l'assemblée annuelle du club. Art. est assurément l'homme capable d'organiser et de diriger habilement les Red Bands, au cours de la saison prochaine. Il a déclaré au journal de sa nomination à la présidence du club que plusieurs des joueurs de l'an dernier avaient accepté de jouer d'après un système de pourcentage, et qu'ils consacreront une partie de leurs salaires aux œuvres de la Croix-Rouge.

Ross déclare en plus que son équipe sera de taille à lutter avec les meilleures de la N. H. A. et que de plus, elle sera très en forme dès le commencement de la saison. M. Sammy Lichtenhein a été réélu à la présidence. Le rapport financier de la saison dernière n'a pas

accusé de surplus, mais ceci n'a pas le don de décourager Sammy. Il déclare que les Wanderers resteront en lice pour empêcher que le sport du hockey disparaisse.

LE HOCKEY DANS L'OUEST Vancouver, 9. — Frank Patrick est de retour de Seattle, où il a assisté à l'assemblée du bureau de direction du club local de hockey. Il est enchanté de l'enthousiasme qui règne chez les champions, et espère que la prochaine saison de la N. H. A. sera un succès, s'il peut s'entendre avec les autorités militaires pour faire dispenser du service plusieurs des joueurs qui font actuellement partie des clubs de la P. C. H. A.

Cette organisation adoptera le système du calendrier de joutes divisé tel que mis en vigueur l'an dernier, dans les séries de la N. H. A. Tous les clubs semblent favorables à ce changement qui permet de maintenir l'intérêt dans les séries pendant toute une saison. Le club Spokane sera complètement composé de nouveaux joueurs, et le système préconisé l'aidera à reprendre son aplomb dans les deuxièmes séries, vu qu'un club nouveau éprouve souvent des difficultés à se mettre au point dès le commencement de la saison. L'assemblée annuelle de la ligue aura lieu le 9 novembre.

CY SEYMOUR FUT UN HOMME DE FER

Pendant que les clubs de la série mondiale faisaient la navette entre New York et Chicago, récemment, on parlait baselard, il va sans dire, et la conversation tourna, une fois, sur les "hommes de fer" (iron men) du sport national.

"Ils appellent Joe McGinnity un "iron man", déclara John J. McGraw, le gérant des Giants. "Joe était un glouton, pour le travail, mais de tous, le véritable "homme de fer" fut Cy Seymour."

"Seymour, si vous vous rappelez bien, était quelque chose d'un lanceur. Lorsque je le vis pour la première fois, il faisait partie des Giants, tandis que j'étais des Baltimore Orioles. C'était un lanceur gaucher."

"Il exécuta la plus belle performance que j'aie jamais vue. C'était en 1896 ou 1897, alors que Bill Joyce était les Giants."

"Baltimore jouait une série aux vieux Polo Grounds. Seymour lança la dernière joute, et il arriva que je le fis perdre en frappant un trois buts."

"Le lendemain, les Giants, qui nous avaient accompagnés à Baltimore, nous rencontrèrent dans deux parties, un "double header".

"A la grande surprise de tout le monde, Seymour fut dans la boîte, pour la première joute. Par une curieuse coïncidence, je le battis, de nouveau, par un autre trois buts, à la neuvième reprise, alors que le résultat était 1 à 1."

"Après l'intermission ordinaire, nous primes nos places pour la deuxième partie. Les batteries furent annoncées, et toujours à notre étonnement, Seymour revint dans la "boîte".

"Cela paraît incroyable, mais, c'est la vérité. Cy continua donc sa troisième partie en deux jours, contre nous, et il la gagna, nous blanchissant par 6 points à 0."

"Joe McGinnity était à n'en point douter un lanceur de première force, mais il ne mérita pas plus que Cy Seymour, d'être appelé un "homme de fer", quoique le pauvre Cy ait été oublié par les amateurs."

ABUS D'EMPLOYES PAR LE PATRON

Est coupable d'offense et passible, sur conviction sommaire, d'une amende de cent piastres au moins et de mille piastres au plus et d'un emprisonnement de six mois au plus, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la discrétion du juge prononçant l'arrêt: tout patron ou toute personne agissant de la part d'un patron, qui convient ou tente ou offre de convenir avec tout employé ou autre personne d'une réduction du salaire ou des gages d'un employé, ou de modifier toute autre condition de son emploi afin que le patron exerce ou refuse d'exercer son droit de demander l'exemption de tout employé du service militaire, ou qui modifie ou change, ou offre ou propose de modifier désavantageusement à tout employé aucune des conditions d'emploi de tel employé, en exerçant ou refusant d'exercer ou en donnant l'autorisation ou suggérant d'exercer ou de s'abstenir d'exercer son droit de demander l'exemption du service militaire de tout employé.

EMPLOI D'HOMMES QUI NE SE SONT PAS CONFORMÉS A LA LOI

Est coupable d'offense et passible, sur conviction sommaire, d'une amende de cinquante piastres au moins et de cinq cents piastres au plus; quiconque, après l'expiration du temps durant lequel un homme est, par proclamation, requis de se présenter conformément à l'article 4 de la Loi ou de demander l'exemption, emploie ou engage, ou continue à son service durant plus de sept jours, tout homme appartenant à toute classe ou sous-classe appelée et qui ne s'est pas présenté tel que requis par

LE PATRON S'ENFORCERA

LES EMPLOYES REPONDRONT



L'Acte du Service

Militaire, 1917

Avis aux patrons

Les Patrons sont priés d'apporter une attention toute spéciale aux stipulations suivantes des règlements émis en vertu de l'Acte du Service Militaire, 1917, et de l'Acte des Mesures de Guerre, 1914, qui les concernent directement.

Article 4 de la Loi, ou au sujet de qui une demande d'exemption n'a pas été faite, à moins que cette personne ne prouve que, renseignements pris, elle a de bonnes raisons de croire que l'homme ainsi employé, engagé ou continué en service, n'appartient pas à aucune classe ou sous-classe appelée ou qu'il s'était présenté ou qu'il avait alors un certificat, ou qu'une demande d'exemption à son sujet était actuellement en cours d'instance.

(a) Il sera du devoir de tout patron de s'enquérir immédiatement après la publication de toute proclamation appelant les hommes au service militaire en vertu de la Loi, s'il a à son emploi des hommes, et qui sont ceux-là, appartenant à la classe ou sous-classe appelée par cette proclamation; et immédiatement après l'expiration du temps fixé par la proclamation pour faire la déclaration de service ou la demande d'exemption, de s'enquérir et de s'assurer s'il y a quelques-uns de ces hommes ainsi appelés, et dans l'affirmative qui sont ceux-là, qui n'ont pas fait de déclaration de service ou demandé d'exemption ou au sujet de qui une demande d'exemption de service n'a pas été faite.

(b) Il sera du devoir de tout employé de répondre à toutes questions qui lui seront posées par son patron et de donner les renseignements que son patron peut lui demander afin de permettre au patron de se conformer aux devoirs qui lui sont imposés par cet article.

RAPPORT AU MINISTRE

PENALITE

EMPLOYER DES DESERTEURS

(c) Immédiatement après l'expiration du temps ainsi fixé par telle proclamation, tout patron fera rapport au Ministre de la Justice, au meilleur de ses renseignements, connaissance et croyance, des noms et adresses et résidence actuelles de tous les employés à son service qui sont appelés par telle proclamation et qui ne se sont pas présentés au service ou n'ont pas fait de demande d'exemption.

Et tout patron qui refuse, néglige ou manque de se conformer à aucune des exigences de cet article sera coupable d'une offense et passible, sur conviction sommaire, d'une amende pour chaque employé au sujet de qui il a refusé, négligé ou manqué de se conformer, de cinquante piastres au moins et cent piastres au plus ou d'un emprisonnement pour une période de trois mois au plus, ou de l'amende et de l'emprisonnement, à la discrétion du magistrat prononçant l'arrêt.

Quiconque emploie ou garde à son service tout déserneur ou tout homme absent sans permission de la Force Expéditionnaire Canadienne sera coupable d'une offense, et passible, sur conviction sommaire, d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de cent piastres au moins et de cinq cents piastres au plus, à moins qu'il ne prouve qu'il ignorait et qu'il n'avait aucune raison valable de soupçonner, que l'homme ainsi employé ou gardé en service avait déserté ou s'était absenté sans permission de la Force Expéditionnaire.

Suivant la proclamation émise le 13 octobre, 1917, le dernier jour où les membres de la Classe I de la loi, devront s'enrôler ou demander l'exemption est

LE 10 NOVEMBRE 1917

Émis par
Le Conseil du Service Militaire

Les bureaux de poste seront ouverts jusqu'à 10 heures p. m. tous les jours, cette semaine.

FAITS - MONTREAL

IDENTIFIE APRES QUATRE MOIS

A la date du 20 juillet dernier les autorités de la morgue faisaient inhumer aux frais de la ville le corps d'un inconnu repêché dans le canal Lachine. Hier une femme se présentait à la morgue et demandait si à cette date du 20 juillet on n'avait pas enterré un homme dont elle donnait la description. On lui montra des habits que l'on avait conservés et qui avaient appartenu à trois individus inhumés sans avoir été identifiés entre le 15 et le 20 juillet. Mme Leduc reconnut vite les habits de son mari. Elle dit qu'elle s'est rendue à la morgue vers le 20 juillet et qu'un comptable de la compagnie des frais funéraires lui a affirmé qu'il n'y avait aucun cadavre d'inconnu à la morgue. Mme Leduc vint voir le coroner hier. Sa visite ne fut pas inutile et les autorités de la morgue pourront donner à Mme Leduc un certificat du décès de son mari.

L'ASSOCIATION DES CHEMINS DE FER

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin de la guerre, les convois spéciaux pour millionnaires capricieux, troupes théâtrales, pique-niques, conventions ou organisations politiques, seront choses du passé au Canada. Telle est la dernière décision prise par l'Association des chemins de fer canadiens pour la défense nationale, à cause de la nécessité d'épargner tout le charbon possible pour le fonctionnement des trains essentiels. L'association des chemins de fer surveille de si près l'emploi du charbon, qu'elle enseigne aux chauffeurs et mécaniciens, que chaque fois qu'une locomotive laisse échapper un surplus de pression de vapeur, la quantité de charbon indispensable au pays est réduite de deux livres.

(Communiqué)

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre, dimanche soir, à 7 heures 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel, pour la célébration des Quarante-Heures.



Vous connaissez les sous-vêtements Wolsey? Vous savez que ces sous-vêtements

et ceux fabriqués par I. R. Morly et Cie, ainsi que par Allan, Solly et Cie, sont les meilleures qualités qui soient faites.

Ce sont les marques de sous-vêtements de laine que nous tenons — les meilleures du monde.

Ces sous-vêtements sont soit sous forme de combinaisons, soit sous celle de vêtements de deux morceaux, sont de diverses pesanteurs et conviennent au goût personnel d'un chacun.

Prix, par complet, à partir de \$4.50.

FASHION-CRAFT

Magasins d'habillements

MAX BEAUVAIS, LIMITED.

229 rue Saint-Jacques

Magasin de la partie ouest: 463-ouest Sainte-Catherine

A. A. ROY,

469-est Sainte-Catherine

A L'UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance dimanche, 11 courant, à 2 heures 30 p.m., dans la salle de la Bibliothèque, 236, rue Bleury.

Le R. P. Charles, S.J., y parlera de "l'aspect religieux de la Question d'Orient". Il dira comment le Patriarche de Constantinople, l'êvêque du Phanar, qui se posait en rival du Pape, a vu, ces derniers temps, sa puissance s'émietter à mesure que de nouvelles provinces se détachaient de l'Empire turc et devenaient autonomes.

L'actualité du sujet et le talent du conférencier, que l'Union catholique a déjà eu l'occasion d'apprécier, nous garantissent une après-

midi des plus intéressantes et des plus instructives.

M. BLONDIN DÉCORÉ

IL EST FAIT COMMANDEUR DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

Londres, 9. — Le colonel P. E. Blondin, maître des postes général du Canada, a été créé commandeur de la Légion d'honneur, et lord Brook a reçu la Croix de guerre.

La remise des insignes de ces décorations a été faite par M. Doumer, de la part du gouvernement français.

Jeux de toutes sortes

CARTES À JOUER, depuis 25 sous jusqu'à \$1.50 le paquet.
DAMES peintes en rouge et noir, depuis 10 sous jusqu'à 50 sous la boîte.
"POKER CHIPS", depuis 75 sous jusqu'à \$2.50 la boîte.
DAMIERS en bois, bien finis, depuis 50 sous jusqu'à \$3.00 chacun.
DOMINOS, depuis 25 sous jusqu'à \$3.00 le jeu.
HALTERES en bois, de 1.00 et plus.

AU MAGASIN DE CONFIANCE DOUZE ANS AU MEME POSTE

JOS. LECLAIR

Importateur de quincaillerie générale.
632 EST RUE RACHEL. Tél. St-L. 1372

SALLE WINDSOR, LUNDI, 12 NOV.

THIBAUD

L'ARISTOCRATE DU VIOLON
Billets en vente chez Archambault et chez Lindsay, \$1.00, \$1.50, \$2.00.

ILS L'ONT

Ceux des orateurs de la prochaine campagne électorale qui veulent parler sensément du coût de la vie, — et ce sera une des questions à débattre ces semaines-ci, — se sont déjà procuré la brochure: "Tout est cher... pourquoi?", de M. Georges Pelletier; elle leur donne toutes sortes de renseignements puisés à des sources impartiales, sur ce problème économique grave. Ceux qui par hasard n'auraient pas encore cette brochure pourront la trouver chez tous les bons libraires de Montréal, ou chez l'auteur, au "Devoir". Vingt-cinq sous l'unité.

REPRÉSENTATIONS CONTINUÉES À 11 H.P.M.

St. Denis

Le Temple de l'Art Silencieux

DEUX DERNIERS JOURS, VENDREDI SAMEDI

Goldwyn présente MAE MARSH dans

"SUNSHINE ALLEY"

et Wm S. HART dans "DAKOTA DAN"

DIMANCHE et toute la semaine: "THE FALL OF THE ROMANOFFS"

Echange privé à la station

Up 7424

TAXI AUTO

Up 7425

LIMOUSINES PIERCE ARROW

et autres de grand luxe

TAXICAB & AUTO SERVICE

REG'D.

732-ouest, Dorchester. près Guy

PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO - DETROIT - CHICAGO

Les trains quittent la gare Windsor à 8.45 a.m. et 10.00 p.m.

Tous les jours.

Voici quelques-uns des points situés sur ce chemin:

Bellefleur Cobourg Oshawa

Bowmanville Grafton Port Hope

Belmont Newmarket Trenton

Colborne Newtonville Whitby

Wagons d'observation à compartiments.

Wagons-lits réguliers éclairés à l'électricité pour

TORONTO NORD

Par Tweed, Havelock et Peterboro.

Ce train part de la gare Windsor à 10.50 p.m. tous les jours.

Wagons-lits modèles à compartiments éclairés à l'électricité.

Ce train amène les voyageurs directement dans la section résidentielle de la ville.

BUREAUX DES BILLETS. — 141-143 rue St-Jacques, à l'hôtel Windsor, aux gares de la rue Windsor, de Westmount, de la Place Viger et du Mile-End.

BILLETS POUR WAGONS-LITS, en vente à tous les bureaux de billets, incluant gares du Mile-End et de Westmount.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Téléphone
Est 8000

Une page de bonnes occasions

Les mamans sont
très satisfaites de la
coupe de cheveux des
enfants par notre spé-
cialiste.

Pour hommes et jeunes gens



PARDESSUS POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Genre Chesterfield et collet de velours.

En tweed foncé 16.95
En cheviote gris foncé 16.95
En molleton noir 18.00
En molleton noir 20.00
En drap castor noir 20.00
PARDESSUS POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Genre Ulster, collet convertible et demi-ceinture.
En tweed gris ou brun foncé 15.00
En frise grise ou brun foncé 18.00
En cheviote grise ou brun foncé 22.00
En frise noire 22.00
COMPLETS POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Nouveaux modèles avec demi-ceinture au dos.
En tweed rayé foncé 12.95
En serge marine 19.00
En vécuna marine 19.00
En serge irlandaise marine 22.00
En tweed écossais gris mélangé 22.00
En worsted anglais gris 22.00

PANTALONS POUR HOMMES.

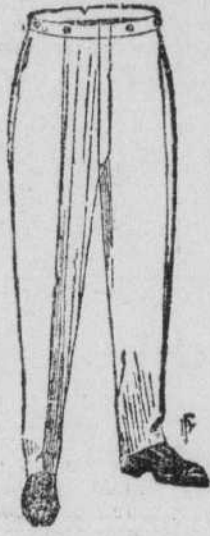
En tweed rayé gris 3.50
En serge marine 6.00
En serge noire 6.00
En vécuna noir 7.00

SPECIAL DE 8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

PANTALONS DE TRAVAIL. 3 modèles différents, en tweed gris foncé, pour hommes. Valeur de 3.00 pour **2.29**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.



L'ÉPICERIE

SPECIALS POUR SAMEDI
GRAISSE COMPOSÉE de "Fairbanks", chaudière à lbs. val. 35 pour 2.34
PATATES "Montagnes Vertes", quart 2.34
CELESTE DE TABLE "Jelly-O" ou "Pure Gold", 4 paquets de 10 pour 2.34
MAIS SUCRÉ en conserve, etc. 2.34
La douzaine 2.34
AVOINE BLANCHE ROULÉE "Quaker" ou "Robin Hood", gros paq. 2.34
MEILLEUR SUCRE GRANULÉ.
Quantité limitée avec commande.
Ces specials sont en plus de la liste de prix publiée dans les journaux de jeudi soir, laquelle reste en force pour demain, samedi.
Au sous-sol.

Tuques et foulards

TUQUES en laine, toutes couleurs, pour enfants. **.59**
TUQUES ET FOULARDS, fini laine brossée blanche, noire, marine, rouge, verte, grise, vieux rose, pour enfants et fillettes. Prix 1.49 et 1.99

Au rez-de-chaussée.

Gants pour l'hiver

GANTS CHAMOISSETTE, marque "Kayser", en blanc, noir et gris, pour dames. **.99**
GANTS DE LAINE blanche, noire, grise et marine, pour dames. Spécial. **.25**
GANTS DE LAINE blanche, noire et rouge, pour enfants. **.25**

SPECIAL

GANTS CHEVREAU blanc, noir, tan et vert, pour dames, presque toutes les pointures. **1.09**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.



Vente à sacrifice de chaussures pour hommes

BOTTINES POUR HOMMES, veau tan acajou, style lacé, semelles "Neolin"; veau tan acajou, style lacé, semelles en cuir tanné au chêne; chevreau Vici noir, style lacé, semelles en cuir; veau velours noir, style lacé, semelles en cuir ou "Neolin"; et aussi bottines de prospecteurs, hauteur 14 pouces, en cuir à grain tan. Ces bottines ne sont pas des lignes déassorties mais appartiennent au stock régulier. Toutes pointures. Valeurs variant de 7.00 à 9.00 la paire. SAMEDI tant qu'il y en aura à **5.95**



SPECIAL DE 8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

150 paires de bottines pour garçons, veau fendu, comme "Blucher", larges du bout. Pointures 1 à 5. Valeurs 3.50. Pour une heure samedi **2.48**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

La Maison Dupuis est toute d'action. Les ventes succèdent aux ventes. Des occasions extraordinaires sont offertes à tout moment à nos clients. L'activité des affaires est telle que nous sommes constamment forcés de nous agrandir. Une addition est à peine terminée que nous devons, pour donner à des départements qui débordent de leur espace, la place dont ils ont absolument besoin, commencer l'aménagement de nouveaux planchers.

La demande de la clientèle nous oblige à ouvrir de nouveaux rayons, et le souci de lui donner un service parfait et le confort auquel elle a droit nous force d'améliorer tous nos services.

L'agrandissement de notre commerce amène l'augmentation du personnel auquel il faut donner à son tour, l'accommodation et le confort nécessaires.

Tous nos acheteurs, les uns après les autres, visitent les grands marchés canadiens et américains et, à force de travail et d'efforts, se procurent les occasions dont profite notre clientèle.

Nos vastes réserves sont des mines d'où nous tirons les marchandises qui ne se trouvent plus sur le marché depuis la guerre.

Nos annonces, répandues par la province entière, sont lues avec attention.

Nos vitrines, constamment renouvelées, exhibent les dernières nouveautés. Les marchandises arrivent, sont débarrassées, exhibées, vendues et livrées aux clients pour être remplacées par d'autres dans un temps très court.

Une activité fébrile règne dans le magasin du matin au soir et jour après jour, et la clientèle qui aime l'action et qui est toujours entraînée par le mouvement, grossit constamment et nous force de grandir encore.

Quand ce mouvement s'arrêtera-t-il? Quand la ville de Montréal cessera de croître. Comme elle, nous tirons nos forces de notre propre expansion et comme elle nous sommes en progrès.

Comme, dans le commerce, les grands événements se célèbrent par de grandes ventes, nous avons organisé pour lundi notre VENTE ANNUELLE DE PROGRES.

A cette occasion, nous disposerons d'immenses quantités de marchandises à des prix qui vous surprendront.

Par la variété, l'abondance et l'extraordinaire bon marché des occasions offertes, nous croyons que cette vente surpassera encore celles qui l'ont précédée.

Grâce à l'IMPORTANCE DE NOS ACHATS passés, nous avons pu obtenir de nos fournisseurs des concessions de prix invraisemblables, et grâce aussi aux SACRIFICES ENORMES que nous nous imposons quant aux profits réalisables pour célébrer cet événement, nous serons en mesure d'offrir un ENSEMBLE D'OCCASIONS ABSOLUMENT MERVEILLEUX.

C'est ainsi que le "Magasin du Peuple" pourra justifier une fois de plus sa réputation de n'offrir que les meilleures marchandises aux prix les plus avantageux, eu égard à la qualité.

Papeterie fantaisie

BEL ASSORTIMENT DE CARTES SPECIALES DE NOEL, dessins artistiques exclusifs, faits par des maîtres dans l'art de la gravure.

Les commandes données maintenant vous assurent un meilleur choix et une prompte livraison.

Au premier.

OPULENT ETALAGE

des dernières nouveautés en manteaux, costumes et robes à prix populaires SAMEDI.

Manteaux pesants pour l'hiver, chin-chilla et tweed, pour dames et demoiselles. Val. 15.00 pour 9.98

Manteaux pesants en whiteny et worsted. Val. 20.00 pour 13.98

Manteaux pesants en tweed mélangé et worsted. Val. 25.00 pour 19.98

Manteaux en peluche "Salts", dernier genre. Valeur 32.00 pour 24.98



COSTUMES
Costumes en serge, val. 15.00 pour 10.98
Costumes en serge, val. 25.00 pour 18.98
Costumes, modèles exclusifs, val. jusqu'à 35.00 pour 24.75

ROBES
Nouvelles robes en soie et serge, plusieurs modèles américains, richement garnies, nuances assorties. Marquées spécialement à 9.98 et 13.98
Au premier.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président. E. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

Bonnes valeurs dans les

ARTICLES POUR HOMMES

ECHARPES LONGUES pour hommes, laine brossée, en marron, gris, tan, champagne et brun, avec frange 1.50 à 2.50
POIGNETS importés, en toile blanche, 4 épaisseurs de toile. Bonne valeur à .25 la paire. Spécial 1.10
GANTS importés pour hommes, tricot en laine écossaise, bruyère, gris ou brun, avec ou sans bouton-pression 65 à 2.00
GANTS pesants en mocha gris ou brun, doublés en laine 1.50 à 3.25
GANTS CHAMOISSETTE gris pour hommes 1.25
SOUS-VETEMENTS en laine, par côtes épaisses, devant croisé, nuance crème. Val. 1.50. Spécial 1.29



CHAUSSETTES en bon cachemire, talon et bout du pied renforcés, noir de teinte solide, pour hommes. 43

SPECIAL

Votre choix entre 200 chapeaux pour garçons ou enfants, velours uni ou cordé, tweed, peluche, etc., en noir et couleur. Valeurs jusqu'à 2.00 pour **.89**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.



Vous trouverez demain au

RAYON DE LA MODE

les plus belles occasions imaginables de chapeaux que l'on croirait importés, pour moins que la moitié du prix.

175 SUPERBES CHAPEAUX GARNIS FAITS DE VELOURS DE SOIE. Il n'y a pas deux modèles identiques. Ils sont importés ou copiés sur des chapeaux très dispendieux. Noir et toutes les couleurs à la mode. Plusieurs sont garnis de têtes de plumes d'autruche ou fantaisie en autruche. Valeurs 4.95 à 8.00, pour **2.98**

2.98

Vous avez ici la meilleure qualité de bas pour le prix

BAS EN LAINE, fini worsted, à côtes larges, pour dames. **.69**
BAS CACHEMIRE uni, blanc, noir et gris, pour dames. **.49**

SPECIAL

BAS CACHEMIRE uni, en noir seulement, pour dames. **.23**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.



Vente de 1000 paires de bottines pour dames

BOTTINES en chevreau noir, tige en pareil ou drap, style boutoné; en chevreau noir, tige drap de couleur ou suède; en cuir verni, tige drap ou cuir mat; aussi en chevreau blanc ou gris, style lacé, tige drap fantaisie. Toutes pointures dans le lot, non pas dans chaque ligne. Valeurs jusqu'à 9.00, pour **3.95**



SPECIAL DE 8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

75 PAIRES de bottines en feutre noir, pour dames, hauteur 7 boutons, entièrement noires ou bordées en blanc. Toutes pointures. Val. rég. 1.00, pour écouler à **.39**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au premier.

FEUILLETON DU DEVOIR

LES PROTÉGÉS DE M^{lle} de LANDRELLEC

par REMY SAINT-MAURICE

(Suite.)

—Père! père! implora soudain Odette, à quels périls courez-vous? Sans cesse je verrai un navire environné de flammes et . . .

—Mademoiselle, interrompit l'Anglais d'une voix où l'intention affaiblie atténuait à demi l'acrimonie de l'orgueil national blessé, les vaisseaux britanniques se promènent dans la Manche aussi tranquillement que sur la Tamise; nous avons anéanti les flottes républicaines.

—Mais ces corsaires? ces terribles corsaires qui font tant de vagues ici?

—Leurs corsaires! s'exclama-t-il avec une belle outrecuidance d'ironie. Qu'oseraient le plus téméraire

d'entre eux contre une frégate de trente-deux canons? Ils fuiront sur mon passage comme les coulis devant la tempête.

M. de Landrellec ajouta:

—Où, ma fille, ce sont frayeurs injustifiées. Imaginez-vous que je vais, ainsi que l'année dernière, tirer la grosse chez les highlanders.

—Soit! reprit-elle. Je vous accompagne.

—Que dites-vous là? fit le comte stupéfié.

Lord Proby fut, sur le coup, visiblement décontenancé. D'accord avec ses chefs hiérarchiques et avec les royalistes de Bretagne, il venait de réussir à entraîner l'émigré dans une aventure dont il déguisait sciemment l'incertitude. Peu im-

portait le sort d'un homme, fût-il le père d'Odette, du moment que certains intérêts britanniques étaient en cause.

Jusqu'ici, dans les calculs de l'Anglais, M. de Landrellec paraissait laisser sa fille à la garde de lady Hornsea. La guerre durant, la Danaë relâcherait à Portsmouth entre chaque croisière pour apporter à l'exil des nouvelles de son père.

Depuis longtemps, lord Proby convoitait en secret la main d'Odette. Désormais il ne serait plus seulement le prétendant éventuel de haute marque et de commerce agréable qu'on reçoit avec complaisance, mais le messager de vie ou de mort, fiévreusement attendu, accueilli à chaque retour comme un libérateur, celui dont l'image absente est invoquée sans cesse.

La détermination inopinée d'Odette déjouait ces égoïstes calculs. Il accumula les objections.

—Ne redoutez-vous pas les gros temps, les vents?

—La mer, mylord, doit être comme le reste de l'univers aux ordres de la toute-puissance anglaise. Vous n'aurez qu'à hisser votre pavillon pour que les vagues mutinées se soumettent et s'apaisent.

Le jeune lord ne broncha point sous le persiflage.

—Mademoiselle, répliqua-t-il simplement, vaincu par tant d'obstination, je vais commander qu'on aménage des cabines confortables, dignes d'une si précieuse passagère. Jamais la Danaë n'aura été à telle fête.

—N'oubliez pas que la Manche est libre, que nul corsaire n'aura l'audace de nous attaquer. Les demoiselles de Bretagne ne s'effraient pas plus d'un coup de mer que d'un coup de canon. Mais j'ai cette coquetterie, pour vous, que nulle de vos affirmations ne soit démentie.

Lord Proby s'était ressaisi peu à peu. Après tout, cette résolution imprévue de la jeune fille ne serait peut-être pas si contraire à ses projets: dix jours d'intimité quasi familiale entre le ciel et l'eau avanceraient sans doute grandement ses affaires.

Rassuré par ces réflexions rapides, il se carra dans une attitude de belle présomption.

—Si, contre toute hypothèse raisonnable, avant que je vous aie déposée sur la côte française, un seul coup de canon — un seul, entendez-vous bien — est tiré de mon bord ou d'ailleurs, j'abandonne à votre discrétion d'exiger de moi telle chose qui vous plaira, fût-ce qu'on me

pende par un lacet bien coulant à la plus haute vergue.

—Rassurez-vous, mylord. . . je n'aurai point cette cruauté. Au revoir!

Et elle se sauva dans ses appartements pour informer son habituel confident, Mangar, des événements qui se préparaient.

ON RETROUVE MISERERE

Cinq jours pleins s'étaient écoulés depuis l'évasion. L'humour impatient de Cochet s'accommodait mal de cette inaction qui ressemblait un peu à une prolongation de captivité. Le vieil Egan répétait matin et soir:

—Patrick revient de la rade. . . Pas de vaisseaux neutres en par-tance. Patientez.

Cochet résolut d'aller en exploration lui-même: ce Patrick devait manquer de flair et de perspicacité. Un homme mieux instruit des mœurs de la vie maritime y verrait sans doute plus clair.

—C'est pure démolition, objectait Arondel, inquiet. Autant aller nous dénoncer nous-mêmes aux autorités du port. . . Si encore, de cette témérité, je pouvais déduire en logique un résultat possible.

—Les gens qui ne se déterminent que sur la logique stricte comme

ceux qui comptent trop sur la Providence risquent le plus souvent de se croiser les bras.

Picot intervint dans la discussion.

—Je convoquerai l'ami. Je saurai me repérer suffisamment pour le piloter.

—D'ailleurs, ajoutait Cochet, il y a grande réception ce soir au château en l'honneur de lord Proby. Sous nos vêtements de paysans, nous passerons inaperçus parmi les allées et venues. Nous serons de retour avant l'aube.

A défaut de la lucarne centrale qu'Egan fermait à clef après chacune de ses visites, un oeil-de-boeuf, obstrué par un bouchon de foin, pouvait à la rigueur servir d'issue.

Cochet dégagea cet orifice. Il constata que des crampons de fer, échelonnés dans le mur au dehors, permettaient d'atteindre assez facilement le sol. Les deux éclaireurs se mirent en route.

Ils n'avaient pas fait cinq cents pas sous bois que Picot dut s'avouer égaré. Ce pare aux allées courtes, de dessin géométrique, se croisant à angles réguliers, semblait un inextricable labyrinthe. Soudain, un concert d'aboiements furieux les alerta. Ils touchaient à un chenil. Derrière les grilles bondissaient une meute de dogues hurlants.

—Ho! Ho! fit Cochet, voilà des avertisseurs bien compromettants. Hâtons-nous.

Au delà d'une double rangée de cèdres, l'arête d'un mur se dessinait dans les ténèbres. Cochet, avec l'agilité d'un écureuil, l'escalada. Il était temps. Des voix humaines se mêlaient au clabaudage du chenil. Une lanterne, tenue à main levée, courait sous les branches.

—Stop here! Stop here! (Halt!), criaient quelqu'un dont la voix ressemblait à celle d'Egan. —Les voilà, Patrick? Visé bien.

A cheval sur la crête du mur, Cochet hissait à lui le lourd Picot.

Un coup de feu partit; la balle érafla l'épaule de Cochet qui, avec son compagnon, se laissait glisser de l'autre côté du mur.

Tous deux aussitôt prirent leur course vers les dunes.

—Voici une expédition qui commence plaisamment. Nos amis nous prennent pour des voleurs et nous tirent dans le dos.

—Egan est un barbon! s'écria à son tour le gabier, dans la bouche duquel cette épithète représentait le terme le plus énergique de réprobation.

(A SUIVRE)